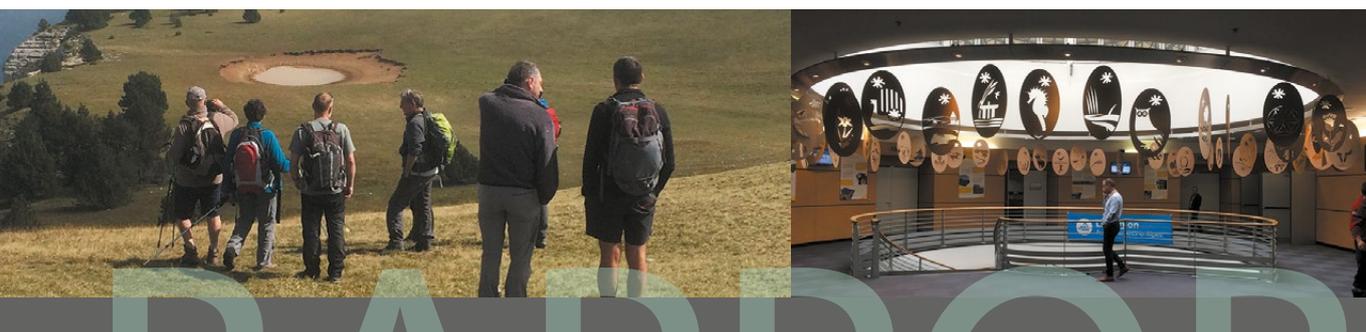


Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2018

de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France

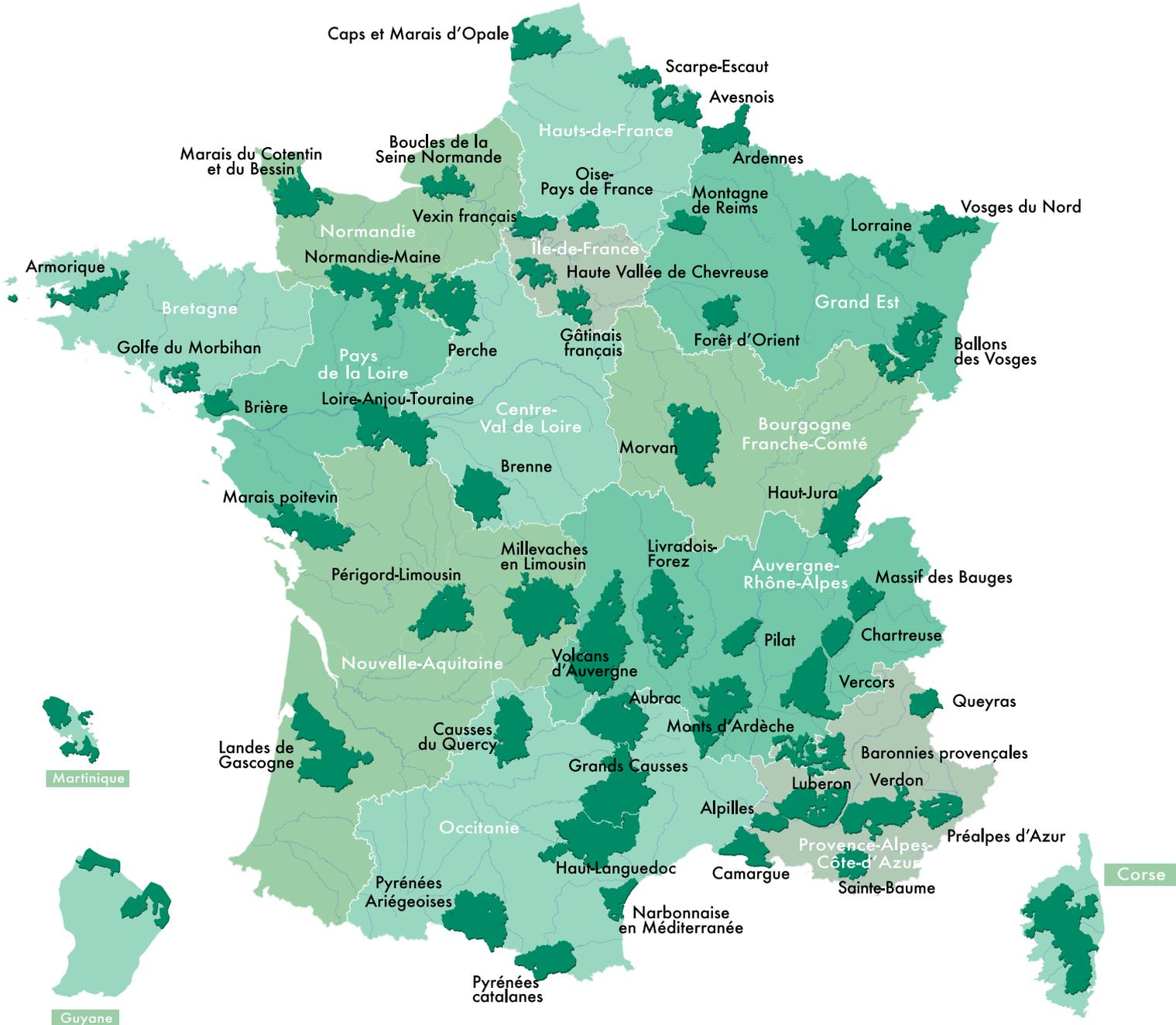


RAPPORT

AVRIL 2019

Une autre vie s'invente ici

53 Parcs naturels régionaux de France



12 faits marquants de l'année 2018

- Les Parcs s'adressent aux villes : « Urbain/rural : explorons de nouveaux horizons ! ». Le Congrès dans le Parc du Pilat, organisé sur ce thème rassemble 763 personnes.
- Le 53^e Parc naturel régional, l'Aubrac, est créé le 23 mai 2018. 2 décrets de renouvellement de classement sont publiés : Corse en novembre, et Millevaches-en-Limousin en décembre, ainsi que 26 décrets portant prorogation du classement à 15 ans.
- La circulaire sur les chartes de Parcs est publiée le 7 novembre 2018 suite à un important travail avec le ministère de l'Écologie et Régions de France.
- Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) adopte un avis sur les Parcs naturels régionaux : apports à l'aménagement et au développement durable des territoires et perspectives.
- La Fédération organise 18 journées et séminaires nationaux pour partager « l'expérience Parc ».
- Elle lance un cri d'alarme pour la Biodiversité, avec Réserves naturelles de France et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels régionaux.
- Elle organise une journée spéciale « Parcs » lors du Salon de l'agriculture, et met le futur Parc naturel régional de l'Aubrac à l'honneur.
- 23 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ». Pour la première fois, une opération nationale « Grand Pique-Nique » déclinée sur 34 sites valorise les produits et producteurs.
- La première édition du prix « Innover à la campagne » se décline dans les Parcs. Le prix spécial « Parcs » reçoit 32 candidatures.
- Les ateliers territoriaux « Hors les murs » montent en puissance avec 10 candidatures et 7 projets soutenus.
- Pierre Weick, directeur de la Fédération, part à la retraite. Il est remplacé en octobre par Éric Brua.
- Le réseau des Parcs est affecté par le décès de deux membres du Bureau : Jean-Faul Fuchs président d'honneur de la Fédération en mars, et André Rouch, président du Parc des Pyrénées ariégeoises fin décembre.



Le Grand pique-nique des Parcs

12 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

PARTIE 1 ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

- 1.1 Les réunions statutaires 6
- 1.2 Rayonner pour compter 8
- 1.3 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs 12

PARTIE 2 COMMUNICATION

- 2.1 Communication générale 14
- 2.2 Publications et vidéos 15
- 2.3 Relations Presse 15
- 2.4 Communication événementielle 16
- 2.5 Communication numérique 17

PARTIE 3 CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

- 3.1 Les avis sur les chartes 18
- 3.2 Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte 18
- 3.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes 20
- 3.4 Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA 20
- 3.5 Évaluation des chartes 20
- 3.6 Cartographie et observation du territoire 20
- 3.7 Fonctionnement des syndicats mixtes 21

PARTIE 4 EUROPE ET INTERNATIONAL

- 4.1 Partenariats institutionnels 23
- 4.2 L'appui aux projets de coopération 24
- 4.3 Implication dans les réseaux internationaux et européens 25

PARTIE 5 BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

- 5.1 Échanges thématiques 26
- 5.2 Actions inter-réseaux 26
- 5.3 Recensements et portés à connaissance 28
- 5.4 Contribution aux politiques publiques 29



sommaire

PARTIE 6	30	PARTIE 8	38	PARTIE 10	49
VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL		AGRICULTURE ET FORÊT		VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL	
6.1 Plan de communication et marketing	30	8.1 Agro-écologie	38	10.1 Animation des réseaux Culture et éducation	49
6.2 Appui aux Parcs	32	8.2 Alimentation	39		
6.3 Attribution de la marque	33	8.3 Politiques agricoles	40		
		8.4 Projet Venaison	41		
		8.5 Forêt et filière bois	41		
PARTIE 7	34	PARTIE 9	42	ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION	51
ÉCONOMIE ET TOURISME		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE			
7.1 Émergence d'activités	34	9.1 Urbanisme	42		
7.2 Biodiversité et développement économique	36	9.2 Ateliers territoriaux « Hors les murs »	43		
7.3 Tourisme durable et activités de pleine nature	36	9.3 Le paysage	43		
		9.4 La transition énergétique	46		
		9.5 ÉcoQuartiers	48		
		9.6 Éco-matériaux et éco-rénovation	48		

PARTIE 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec une Assemblée générale le 11 avril, une Conférence des présidents et directeurs le 4 juillet et 8 réunions de Bureau.

L'agenda des réunions statutaires

- 17 janvier Bureau
- 28 février Bureau
- 28 mars Bureau au siège de l'ADF, suivi d'un échange avec les représentants des Départements
- 11 avril Assemblée générale
- 23 mai Bureau
- 20 juin Bureau
- 4 juillet Conférence des présidents et directeurs
- 12 septembre Bureau dans le Parc du Vercors
- 14 novembre Bureau
- 12 décembre Bureau au siège du CNFPT, suivi de la signature d'une convention

L'Assemblée générale du 11 avril, outre la présentation des rapports statutaires, a donné lieu à la modification du règlement intérieur (règles de calcul des cotisations) et à un débat sur l'évolution de la structure de gestion des Parcs.

Le Bureau

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération a décentralisé un de ses Bureaux, le 12 septembre, à Lans-en-Vercors, dans le Parc naturel régional du Vercors.

Le Bureau a été mobilisé sur **6 avis** à prendre sur les demandes de renouvellement de classement et les projets de Parcs. Il a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication.

1. Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Le cadre stratégique « Tourisme » ;
- L'évolution de la structure de gestion vers un établissement public Parc naturel régional ;
- Une note de positionnement sur l'urbanisme ;
- Une note de positionnement sur les relations Parcs-Territoires urbains ;
- Il a suivi l'organisation :
 - d'un « Grand pique-nique » valorisant les produits « Valeur Parc naturel régional » en septembre,
 - du Congrès des Parcs en octobre dans le Parc du Pilat.

2. Sur des stratégies nationales

- Le positionnement sur la bannière « patrimoines de France » ;
- Le plan Biodiversité ;
- L'Accord de gouvernance de la Chaire AgroParisTech « Innover dans les territoires et accompagner les transitions ».

3. Sur l'actualité législative et réglementaire

(cf. pages suivantes)

4. Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- Assemblée des départements de France (ADF) ;
- Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) ;
- Le Centre national de la fonction publique territoriale d'agriculture (CNFPT) ;
- Gîtes de France ;
- Association nationale des Pays et des PETR (ANPP) ;
- Agence Française de Développement : coopération Uruguay et Mozambique ;
- Office national des Forêts (ONF) ;
- Électricité de France (EDF) ;
- La Fédération des Chasseurs (contribution à un projet sur la Venaison).

5. Sur l'organisation de la Fédération

- Il a réuni régulièrement la Commission des Affaires générales, des finances et du personnel ;
- Il a préparé les modifications du règlement intérieur de la Fédération sur le calcul des cotisations et a mis à jour le règlement financier ;
- Il a suivi les recrutements liés aux remplacements du directeur, d'une chargée de mission charte, d'une chargée de communication numérique et d'une responsable du personnel ;
- Il a ouvert une réflexion sur l'optimisation du fonctionnement des instances (Commissions).

Réunion de Bureau décentralisée dans le Parc du Vercors





Jean-Paul Fuchs (au centre)

Le Bureau a approuvé l'admission d'un nouveau membre : l'Assemblée des départements de France.

Françoise Peron, présidente du Parc d'Armorique a été élue vice-présidente de la Fédération suite à la démission d'Henriette Martinez. Laure Galpin, directrice du Parc du Luberon, et Laurence Dervaux, directrice du Parc des Boucles de la Seine Normande ont remplacé Éric Brua et Sandrine Gardet.

Le Bureau a été marqué par le décès de deux de ses membres : Jean-Paul Fuchs, président d'honneur de la Fédération, décédé le 12 mars, et André Rouch, président de la commission « Marque », et président du Parc des Pyrénées ariégeoises, décédé le 31 décembre.

Le Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

Une réunion avec les présidents des conseils scientifiques des Parcs s'est tenue au début du mois de février. Les travaux ont notamment porté sur la question de la recherche dans les Parcs, la diffusion de résumés de thèses et sur la relation urbain-rural dans la perspective du Congrès d'octobre.

Il s'est ensuite réuni le 22 mai et le 22 novembre. Lors de la première réunion, Martin Vanier a présenté le point de vue des géographes sur les systèmes urbains-ruraux et les termes renouvelés de la question des relations villes-campagnes ; Francis Aubert sur un point de vue d'économie géographique sur la localisation des habitats et des activités sur le territoire : agglomération ou dispersion ? Le programme de la deuxième réunion s'est articulé autour de quatre sujets : les études conduites sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, les recherches sur le développement des territoires, les sciences participatives et les Parcs naturels régionaux, et le rôle des conseils scientifiques pour organiser les recherches dans les Parcs. Ces sujets seront approfondis lors du colloque envisagé en 2019.

Parcs et territoires urbains

Dans la dynamique de la réflexion lancée en 2017 sur les Parcs et les territoires urbains, la Fédération a mis en place un Comité de pilotage qui s'est réuni quatre fois (17 janvier, 28 février, 26 avril et 23 mai) avec l'appui de Martin Vanier, géographe, afin de préparer les propositions présentées au Congrès. Différentes personnalités (Bruno Revel, Nicolas Portier) ont également été auditionnées.



André Rouch (au premier plan)

Un projet de texte « Urbain/rural : explorons de nouveaux horizons ! Les Parcs s'adressent aux Villes » a été rédigé, adressé en juin à tous les Parcs pour recueillir leurs observations, puis débattu lors de la Conférence des présidents et directeurs le 4 juillet. Un texte définitif de quatre pages a été diffusé auprès de tous les participants au Congrès.

Fonctionnement des Commissions

Les neuf Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activités 2018 :



Les 9 Commissions 2016-2020

- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Marque**
président, André Rouch (Pyrénées ariégeoises)
- **Communication**
président, Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais français)
- **Europe et international**
président, Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
présidente, Michèle Perez (Pilat)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, Bernard Vauriac (Périgord-Limousin)
- **Économie et tourisme**
présidente, Catherine Marlas (Causses du Quercy)
- **Agriculture et forêt**
président, Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)
- **Forêt**
président, Sylvain Mathieu (Morvan)
- **Vie culturelle, éducation et lien social**
président, Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine)

1.2 RAYONNER POUR COMPTER

Relations avec le gouvernement et avec l'État

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **3 janvier** Rendez-vous avec Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la Transition écologique
- **7 mars** Rendez-vous avec M. Albertini, commissaire général à l'Égalité des Territoires et préfigurateur de l'Agence des territoires
- **16 mai** Rendez-vous avec Marc Chappuis, directeur de cabinet du ministre de la Cohésion des territoires et ses conseillers
- **19 juillet** Rendez-vous avec Serge Morvan, commissaire général à l'Égalité des territoires et préfigurateur de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires
- **2 octobre** Rendez-vous avec Thierry Vatin, directeur de l'Eau et de la Biodiversité

Elle a entretenu des relations régulières avec les services de l'État et des établissements publics nationaux permettant la mise en œuvre de plusieurs conventions opérationnelles en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

- Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Ministère de la Cohésion des Territoires
- Commissariat général à l'égalité des territoires
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Agence française pour la Biodiversité
- Agence française de développement
- Office national des forêts
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Centre national de la fonction publique territoriale

Elle a contribué aux réunions concernant la préparation de la nouvelle « génération » des **Contrats de Ruralité**. Cet acte II des Contrats de Ruralité devrait permettre aux Parcs de porter ces contrats, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Enfin, elle a poursuivi des échanges avec la nouvelle **Agence française pour la Biodiversité** de l'État, avec laquelle elle a signé une convention cadre en début d'année, formalisant les synergies entre Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux. Michaël Weber, président de la **Conférence des Aires protégées (CAP)** de l'Agence française pour la Biodiversité a animé les réunions de cette conférence et a été invité à participer au Conseil d'administration.

Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreux décrets et lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements.

La Fédération a activement contribué à la mise à jour de la **Circulaire concernant les procédures de création ou de révision de chartes**, en lien étroit avec le ministère et Régions de France suite aux évolutions législatives et réglementaires récentes. Ce travail s'est fait avec l'appui de directeurs. La

nouvelle circulaire a été publiée le 7 novembre 2018. Elle est composée d'une « *note technique relative au classement et au renouvellement des Parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes* » et de trois annexes : fondamentaux et contenu d'une charte, procédure pour les Parcs déjà engagés, procédure pour les Parcs soumis totalement à la nouvelle procédure.

Elle s'est mobilisée sur le projet de **loi Elan – Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique** –, qui vise à favoriser la création de logements, simplifier les procédures administratives liées à la construction et permettre le développement du numérique. La Fédération a été auditionnée en avril par le rapporteur de la Commission des Affaires culturelles saisie pour avis sur ce texte et a soulevé plusieurs points d'inquiétude : la poursuite de l'artificialisation des sols, la banalisation de l'urbanisme et de l'architecture, la faible prise en compte de la ruralité, le retrait de la prise en compte des questions patrimoniales (architecture, paysage et nature), la question de la compatibilité des documents d'urbanisme avec les chartes de Parcs. Elle a proposé deux amendements qui ont été adoptés lors du vote du texte en séance publique du Sénat le 25 juillet, et qui ont été conservés par la Commission mixte paritaire afin de maintenir l'opposabilité des chartes aux documents d'urbanisme (article 13), et de supprimer l'autorisation d'installer des pré-enseignes pour les restaurants (article 54 bis A).

L'arrêté relatif à la lutte contre la pollution lumineuse a été publié le 27 décembre 2018. La Fédération a travaillé sur le contenu prévisionnel de ce texte et particulièrement sur l'article 4 relatif aux extensions d'objectifs possibles sur les territoires des Parcs naturels régionaux. Elle a déposé une contribution lors de la phase de consultation et a rappelé l'importance de prendre en compte les récentes modernisations de l'éclairage réalisées dans le cadre des TEPCV. Si le décret va dans le sens d'un progrès dans l'ambition et dans l'engagement de la France sur ce sujet, la Fédération regrette l'absence de mention du syndicat mixte de Parc comme interlocuteur de référence du préfet et souhaite que la charge de la responsabilité en matière d'exigence et de normes techniques pèsent moins sur les communes et plus sur les acteurs économiques de la filière.

La Fédération s'est mobilisée sur le projet de **décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « patrimoine naturel et paysager »**.

Dans le cadre de la **loi de finances 2019**, la Fédération a fait une proposition d'amendement au Sénat portant sur un texte voté à l'Assemblée nationale. Ce texte prévoit une bonification de la DGF pour les communes couvertes à plus de 75 % par un site **Natura 2000**. Si le principe d'une initiative qui, pour la première fois, ouvre la perspective d'une fiscalité favorable aux communes qui s'engagent pour la protection de la biodiversité est intéressant, les interrogations portent sur les critères de mise en œuvre de cette mesure. 75% de la surface terrestre de la commune est un seuil trop élevé qui paraît très arbitraire. L'éligibilité de cette mesure, sur la base d'un seuil surfacique, ne permet ni de tenir compte de la typologie des terrains concernés et

des contraintes que cela fait peser sur la commune (sites forestiers, sites agricoles, terrains sous pression urbaine, etc.), ni de l'avancement de l'engagement des acteurs dans la mise en œuvre des documents d'objectifs (signature ou non de la charte, mise en œuvre ou non de contrats). C'est pourquoi la Fédération a proposé d'ouvrir cette mesure à toute commune dont la partie terrestre est couverte par un site Natura 2000 en supprimant le seuil de 75 % de la surface terrestre concernée tout en maintenant le principe du prorata pour la bonification. Ce critère ne permettra pas de prendre en compte toutes les subtilités liées à la politique Natura 2000 (niveau d'engagement dans le document d'objectif, nature et valeur des terrains, contraintes pour le développement de la commune) mais il apparaîtra moins injuste et permettra de mettre en valeur toutes les communes engagées. Cette proposition d'amendement n'a malheureusement pas été retenue.

La Fédération a été auditionnée le 20 novembre par la mission parlementaire Tuffnell/Bignon sur les **zones humides** face au constat d'échec de la réglementation et des outils existants. Cette audition a été l'occasion de proposer des pistes sur le volet réglementaire, concernant une meilleure utilisation des documents d'urbanisme (PLUi) ou sur la question de la compensation.

Enfin, la Fédération s'est rapprochée de Bérangère Abba, députée de la Haute-Marne, pour relancer le **groupe d'étude sur les Parcs de l'Assemblée nationale**. Ce groupe d'étude est composé d'environ 65 députés de tous bords politiques et de toutes commissions. La Fédération sera auditionnée par ce groupe d'étude le 6 février 2019 notamment sur les réflexions concernant les relations entre Parcs et villes.

La Fédération s'est investie dans les différentes étapes de la préparation de l'avis du **Conseil économique et social (CESE)** dans le cadre de la **saïsin sur la politique des Parcs**. Ce rapport, confié à Alain Feretti, s'est appuyé sur plusieurs auditions, une table-ronde et la visite de deux Parcs : Forêt d'Orient et Gâtinais français. La Fédération a été auditionnée par la section « aménagement durable des territoires » du CESE le 10 janvier, et par la section « environnement » le 6 juin. Le rapport a été présenté en séance le 9 octobre, et devant les présidents et directeurs de Parcs le 10 octobre.

► <https://www.lecese.fr/travaux-publies/les-parcs-naturels-regionaux-apports-a-l-amenagement-et-au-developpement-durable-des-territoires-et-perspectives>

Le président de la Fédération, accompagné d'une délégation du Bureau, a également été auditionné sur les sujets suivants :

- La mise en œuvre et l'application de la loi pour la Reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages votée en 2016. Audition de la Commission « Développement durable » de l'Assemblée nationale, en mars ;
- La « valeur de l'architecture », le 19 septembre par le ministère de la Culture.

Autres contacts avec les parlementaires :

- Rendez-vous avec Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, notamment sur la question du loup, les 14 février et 30 octobre ;
- Rendez-vous avec Bérangère Abba, députée de la Haute-Marne, présidente du groupe d'étude sur les Parcs et Alain Perea, député de l'Aude et vice-président de la Commission « Développement durable » de l'Assemblée nationale, le 21 février ;
- Rendez-vous avec Franck Riester, député de la Seine-et-Marne, pour évoquer le projet de Parc Brie et deux Morins, le 4 avril ;
- Rendez-vous avec Evelyne Pérot, sénatrice de l'Aube, le 23 mai ;
- Rendez-vous avec Cécile Untermaier, députée de Saône-et-Loire, le 13 décembre ;
- Réunion de travail sur l'hyper fréquentation des sites culturels et naturels, animée par Jérôme Bignon, sénateur de la Somme.

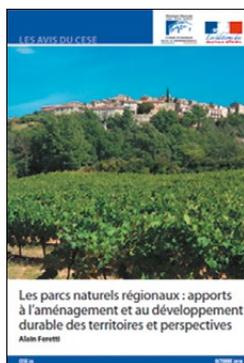
La Fédération a entretenu des relations étroites avec les **associations nationales d'élus** : Régions de France, l'ADCF et l'AMF. Une convention de partenariat a été signée avec l'Assemblée des départements de France qui a également rejoint, en qualité de membre, la Fédération.

Elle a signé une tribune au côté de l'AMRF, l'UNADEL, le CNCND, Familles Rurales, ARADEL et MFR pour faire part de l'inquiétude concernant le discrédit que les difficultés de paiement portent sur le programme LEADER, et le souhait de voir ce programme maintenu et renforcé dans le cadre de la construction du nouveau programme de fonds européens.

Contribution aux politiques publiques

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur de nombreuses politiques publiques :

- Plan intergouvernemental biodiversité : propositions pour le plan et propositions pour l'implication des PNR dans la mise en œuvre du plan ;
- Projets de création d'agences régionales de la biodiversité ;
- Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Mise en œuvre du plan national d'action « France, terre de pollinisateurs » ;
- Mise en œuvre du plan national Loup ;
- Projet de PNA Lynx et plan d'actions « associatif » Lynx porté par le WWF ;
- Place de la biodiversité dans la future Politique agricole commune ;
- Bilan du plan national Santé Environnement 3 ;
- Orientations nationales Trame verte et bleue en révision ;
- Programme EFSE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques) ;
- Appel à manifestation d'intérêt de l'AFB sur les Atlas de la biodiversité communale (7 dossiers de PNR déposés, 3 lauréats) ;
- Bilan de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP) ;
- Compétence GEMAPI ;
- Projet de dispositif « Territoires engagés pour la nature » ;
- Groupe de travail SRADDET à Régions de France.



La Fédération a également assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail :

- Comité national de la Biodiversité ;
- Conférence des Aires protégées, de l'Agence française pour la Biodiversité (présidée par Michaël Weber) ;
- Conférence nationale des territoires : groupe de travail Transition énergétique ;
- Comité d'évaluation du projet agro-écologique, animé par le MAA ;
- Comité de pilotage national de la politique du paysage, animé par le MTES ;
- Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000, et du Centre national de ressources Cours d'eau, animé par le MTES ;
- Comité de pilotage des Atlas de la biodiversité communale, animé par le MTES ;
- Comité de pilotage du Plan national alimentation « France, terre de pollinisateurs », animé par le MTES ;
- Comité de pilotage du programme 65 millions d'observateurs, animé par le MNHM ;
- Comité de pilotage de Cap'Com (association des communicants des collectivités territoriales) ;
- Comité des partenaires du dispositif « Territoires engagés pour la nature » ;
- Comité de pilotage des sites pilotes eau et bio, animé par le MAA ;
- Comité de pilotage de la Fête de la Nature, animé par l'UICN ;
- Comité de pilotage « Espaces naturels et biodiversité » animé par Idéal connaissances ;
- Comité d'orientation stratégique (COS), de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), et son groupe de réflexion « Recherche et espaces naturels protégés » ;
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes, animé par le MTES ;
- Comité de suivi des critères d'un PAEC, animé par le MAA ;
- Comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles », animé par l'AFB ;
- Comité éditorial de la revue *Espaces naturels*, animé par l'AFB ;
- Collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB), co-animé par la Fondation Nicolas-Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH) et l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE) ;
- Club Plans de paysage, MTES ;
- Groupe national « Santé Biodiversité », co-animé avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ;
- Groupe national « Loup » ;
- Groupe national « Milieux humides » et ses groupes thématiques : Agriculture, Urbanisme, Aménagement ;
- Groupes de travail (5) animés par le comité français de l'UICN : Entreprises et Biodiversité, Solutions fondées sur la nature, Changement climatique, Aires protégées, Collectivités et biodiversité, etc. ;
- Groupe d'information et d'échange sur la PAC, animé par le MAA ;
- Plateforme nationale « Forêt Biodiversité », co-animée par le GIP Ecofor et FNE ;
- Plateforme « Pour une autre PAC ».

Échanges avec les têtes de réseaux nationales et internationales

La Fédération s'est investie dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux en qualité de membre ou invitée.

- Agence française pour la biodiversité
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture (comité de pilotage de la convention)
- Association RAMSAR France
- Association des maires de France
- Cap Com'
- Conservatoire du littoral
- Europarc (et sa section française)
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels
- Fédération des Conservatoires botaniques nationaux
- Fédération des SCoT
- Pour une autre PAC
- Réseau des espaces protégés de l'Arc Alpin (Alparc)
- Réseau des Parcs francophones
- Réseau des Grands Sites
- Réserves naturelles de France
- Sites et Cités remarquables
- UICN (International et Comité français)

Le président et le directeur ont également rencontré les dirigeants des organisations suivantes :

- Christophe Aubel, directeur de l'AFB
- François Deluga, président du CNFPT
- Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral
- Gwenaël Groizeleau, vice-président de la Fédération nationale des travaux publics
- Philippe Labro, directeur Collectivités d'EDF
- Olivier Thibault, directeur de l'ONCFS
- Célia Vérot, déléguée générale de la Fondation du Patrimoine
- Nicolas Vuillier, président de l'UNICEM
- Philippe Wahl, président de la Poste

Michaël Weber et François Deluga, signature de la convention avec le CNFPT



Présidents FCEN, FPNRF, AFB et RNF



Intervention de Bernard Devic au colloque AFB-CNFPT

Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans 16 colloques nationaux pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Assises européennes de l'énergie, en janvier à Genève;
- Colloque « Biodiversité et Collectivités » organisé par l'AFB et le CNFPT, à Montpellier du 7 au 8 février;
- Journée de lancement de la nouvelle Banque des Territoires de la CDC, à Paris le 30 mai;
- Séminaire sur l'agro-écologie et les filières, organisé par le MAA, le 19 juin;
- Seconde édition des « Rencontres Sciences pour l'Action » organisé par l'AFB, la FRB et le MTES, du 16 au 18 octobre à Jaujac;
- Séminaire sur les paiements pour services écosystémiques, organisé par l'IPAMAC, les 19 et 20 novembre
- Conférence Europarc, en septembre en Écosse;
- Séminaire « Pour une autre PAC », à Paris le 12 novembre;
- Forum des gestionnaires d'espaces naturels sur Natura 2000, organisé par l'AFB, le 15 novembre;
- Forum international sur l'alimentation, l'eau et les biens communs, organisé par Terralim du 26 au 30 novembre au Brésil;
- Séminaire annuel des Plans de paysage, organisé par le MTES, à Paris le 4 décembre;
- Séminaire sur la Politique agricole commune, à Bruxelles le 7 décembre;
- Journée nationale ÉcoQuartier au CGET, à Paris le 13 décembre;
- 2^e forum « Biodiversité et économie », organisé par l'AFB, le 18 décembre;
- Colloque « Pollinisateurs et environnement » organisé par l'ITSAP, le 19 décembre;
- Rencontres « Territoires de faune sauvage » organisées par la Fondation François Sommer, le 20 décembre.

Elle a participé aux **jury de concours** et **appels à projets** suivants :

- Comité national d'organisation du concours général agricole des prairies fleuries co-animé par la Fédération et l'APCA;
- Comité d'organisation du Prix « Innover à la campagne »;
- Commission nationale Écoquartiers : pour attribution du label Écoquartiers;
- Appel à projet national Plans de paysage, du MTES;
- Appel à projet national PLUi, du MLHD;
- Appel à projets « Gestion ou Aménagement » permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques), animé par RTE;
- Appel à manifestation d'intérêt sur les Atlas de la biodiversité communale, animé par l'AFB (7 dossiers de PNR déposés, 3 lauréats).



Délégation du Bureau au SIA 2018

Événements grand public et Salons

- Le Salon de l'agriculture 1^{er} mars
- La Fête de la Nature du 23 au 27 mai
- Le Jour de la Nuit 3 octobre
- Le Grand pique-nique des Parcs du 7 septembre au 13 octobre
- Salon des Maires du 20 au 22 novembre

La remise des prix des « Prairies fleuries »



Mise à l'honneur du futur Parc de l'Aubrac



Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats techniques et financiers avec des entreprises publiques et privées. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.



RTE

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2016

GRTgaz

Partenariat initié en 2010, renouvelé en 2016

La Poste

Partenariat initié en 2009, renouvelé en 2018

EDF

Nouveau partenariat initié en 2018



Partenariat avec EDF

Supports de communication

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels :

- Mise à jour de « l'Argumentaire : Questions – Réponses sur les Parcs », en juin 2018. Élaboré dans la concertation la plus large possible, cet outil est au service de tous ceux qui ont à expliquer, convaincre, informer sur les Parcs naturels régionaux, leur raison d'être et leurs missions. Il est disponible en version numérique feuilletable ;
▶ www.parc-naturels-regionaux.fr/article/argumentaire-juin-2018
- Fabrication de kakémonos, oriflammes, etc. ;
- Réédition de la carte postale des 53 Parcs ;
- Édition de la carte de vœux 2019.

Séminaire des directeurs dans le Parc du Vercors



1.3 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé **18 journées, séminaires thématiques et formations**. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches et renforcer les compétences.

Séminaires et rencontres 2018

- Journée « Quelles pistes pour des Atlas de la biodiversité communale innovants dans les PNR? », à Paris le 28 février ;
- Journée « Paysage, biodiversité, agriculture et alimentation », à Paris le 27 mars ;
- Séminaire « Communication », Montagne de Reims, du 4 au 6 avril ;
- Séminaire « Les liens entre villes et forêts », Chartreuse, 5 au 6 avril ;
- Journée « Financement participatif de projets en lien avec la transition énergétique », à Paris le 16 mai ;
- Séminaire « Énergie-Climat », Causses du Quercy, du 22 au 24 mai ;
- Séminaire des Responsables administratifs, Gâtinais français, du 29 au 31 mai ;
- Journée « Quand les écoles rencontrent les territoires », à Paris le 31 mai ;
- Journée « Défis familles à biodiversité positive et nudges biodiversité », à Paris le 31 mai ;
- Séminaire « Urbanisme », Pyrénées catalanes, du 13 au 15 juin ;
- Séminaire « Fabriques à projets », à Paris le 15 juin ;
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace, Avesnois, du 4 au 6 juillet ;
- Séminaire des directeurs, Vercors, les 13 et 14 septembre ;
- Séminaire « Culture et Éducation », Monts d'Ardèche, du 7 au 9 novembre ;
- Journée de la Communauté Évaluation, à Paris le 16 novembre ;
- Séminaire Marque, Golfe du Morbihan, les 16 et 17 novembre ;
- Séminaire « Tourisme », Golfe du Morbihan, le 17 novembre ;
- Journée « Comment Natura 2000 s'intègre dans le projet global de territoire d'un PNR? », à Paris le 11 décembre.



Inauguration du Parc de la Sainte-Baume

Le président Michaël Weber s'est rendu dans les Parcs suivants:

- Camargue (février)
- Alpilles (avril)
- Aubrac (mai) pour l'inauguration
- Sainte-Baume (juin) pour l'inauguration
- Armorique (juillet)
- Vercors (septembre)
- Pilat (octobre)
- Pyrénées Ariégeoises (octobre)
- Queyras (novembre)

Animation et échanges

L'équipe technique permanente de la Fédération est composée en 2018 de 17 personnes et d'un emploi temporaire. Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-Parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque, urbanisme, tourisme, énergie, agriculture... et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle a été renforcée par l'appui « thématique » de 7 agents des Parcs sur la forêt, l'éducation et la culture, le loup, le tourisme, la géomatique et l'évaluation.

Le travail de l'équipe a été complété par des études, enquêtes et tableaux de bords, et se traduit aussi par l'élaboration et l'édition de guides et de référentiels. Plusieurs outils numériques sont parallèlement déployés pour faciliter les échanges inter-Parcs et l'accès des agents et élus des Parcs aux ressources de la Fédération.



Visite de terrain dans le Parc des Alpilles

Extranet et Centre de ressources

Organisé selon les commissions fédérales, l'extranet demeure un support d'échanges internes au réseau des Parcs qui permet de partager des documents de travail et de référence. 124 contenus différents ont été ajoutés à l'extranet par les chargés de missions de la Fédération en 2018.

De son côté, le centre de ressources s'est enrichi de 110 documents dont une cinquantaine de posters du marché aux initiatives du Congrès des Parcs sur le thème urbain rural.

Par ailleurs, environ 159 nouveaux comptes utilisateurs ont été créés en 2018 pour 207 demandes. Ils permettent d'accéder à l'extranet et aux sites collaboratifs et, pour certains salariés des Parcs, d'administrer les pages de leur Parc sur le site Internet de la Fédération.

Espaces collaboratifs

Afin de favoriser la collaboration et l'innovation au sein du réseau, la Fédération a lancé en 2017 un nouvel outil de travail en ligne. Les « espaces collaboratifs », complémentaires à l'extranet, permettent de prolonger la vie du réseau sur le web. Des groupes d'échanges et de partage y ont ainsi été créés cette année, centrés sur des projets, des métiers ou des thèmes de travail communs.

Certains groupes ont été actifs comme celui de la marque « Valeurs Parc ». Certains groupes ont été déployés par les Parcs eux-mêmes auprès de leurs partenaires. De même, certains services qui avaient été développés dans cet univers collaboratif ont été utilisés, comme l'espace dédié à l'appel à sujet auprès des Parcs pour le magazine de la Fédération.

Départ à la retraite de Pierre Weick

Les mouvements 2018

- départ à la retraite du directeur Pierre Weick en septembre, remplacé en octobre par Éric Brua ;
- départ de la chargée de communication numérique Alice Hirtzlin, en mars, remplacée en 2019 par Léa Chariol ;
- départ de la responsable des ressources humaines Nathalie Durand de Rueda en septembre, remplacée en octobre par Marie-Laure Série-Frchet ;
- départ de la chargée de mission chartes Marie-Laure Thao en novembre, remplacée en 2019 par Léa Bouguyon.



Communication

La Commission « Communication » accompagne le déploiement de la stratégie de communication en plan d'action annuel. Elle valide et accompagne les outils de la Fédération. Elle s'est réunie les 20 février et 13 novembre à Paris. Ses chantiers prioritaires étaient les suites à donner à l'événement Destination Parcs (50 ans), la promotion de la marque « Valeurs Parc » et bien entendu le suivi de toutes les actions de communication de la Fédération.

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale. Son enjeu est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les objectifs de cette stratégie sont :

- de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ;
- d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ;
- de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau. Les actions présentées dans ce rapport y tendent toutes.

Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

La promotion de « Valeurs Parc naturel régional » fut un axe important de communication : pages web « Consommer Parc » sur le site Internet, campagnes Facebook, relations presse, charte graphique. L'action s'est particulièrement concentrée en 2018 sur la création de l'événement « Le Grand pique-nique des Parcs » (cf Partie 6 « Valeurs Parc »).

La Fédération est membre depuis 2016 du comité de pilotage de **Cap'Com**, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel. Cela s'est traduit par la participation à 3 sessions du comité, au Forum national à Lyon où la Fédération a animé un atelier sur le marketing territorial.



Forum national à Lyon

LA CARTE DES PIQUE-NIQUES

Voir Modifier Gérer l'affichage

LE GRAND PIQUE-NIQUE
Le grand pique-nique en Avesnois : les 20 ans du Parc
Vendredi 7 sep 2018 - 18:30

FAUCOGNEY
Le Grand Pique-Nique dans les Ballons des Vosges à Faucoigny-et-la-Mer
Samedi 8 sep 2018 - 14:00 - Dimanche 9 sep 2018 - 19:00
Faucoigny-et-la-Mer

PARC NATUREL
Le grand pique-nique en Haut-Jura : une balade gourmande pour vivre et goûter le Haut-Jura
Dimanche 9 sep 2018
LAUDUX

FÊTE
Le grand pique-nique vedette de la fête du Parc des Caps et Marais d'Opale
Dimanche 9 sep 2018
WIMILLE

Accueil » Communication » Séminaires communication » 2018 Séminaire en Montagne de Reims

2018 SÉMINAIRE EN MONTAGNE DE REIMS

Révision publiée Nouveau brouillon Gérer l'affichage Modifier Structure

Section: Communication
Etat de la révision : Publié
Révision la plus récente : Oui
Actions : Débuter cette révision

Soumis par oandre le 26/04/2018.

EXTRANET

- Urbanisme, paysage, climat et énergie
- Vie culturelle, éducation et lien social
- Vie de la Fédération - Institutionnel
- Agriculture et forêt
- Modernité et gestion de l'espace
- Communication
- Chartes et syndicats mixtes
- Economie et tourisme
- Europe & International
- Marque

RECHERCHER DANS L'EXTRANET

Le séminaire annuel des communicants des Parcs naturels régionaux s'est déroulé du 4 au 6 avril dans le Parc de la Montagne de Reims. Découvrez ou retrouvez ici les supports de présentation et les compte-rendu des ateliers. Retrouvez également la liste des actions présentées lors du séminaire ici en ligne.

speed dating : 21 exemples d'opérations menés par les chargés de communication.

Pour mémoire, le programme du séminaire et même une sélection photos du séminaire ici en ligne.

Adresse:

DOCUMENTS

- Programme du séminaire
- Présentation (c) JP Ferrand Diffusion exclusive aux participants
- Résultats des exercices de réécriture
- Compte rendu atelier "10 questions qui vous empêchent de dormir" sur les réseaux sociaux et le web
- Compte rendu atelier Crowdfunding et communication
- Atelier participation habitante exemple DDT Dhu



Séminaire « Communication »

Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 41 participants représentant 27 Parcs, du 4 au 6 avril dans le Parc de la Montagne de Reims.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un « *speed dating* » (échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs) et d'ateliers sur les outils de communication numériques, sur l'implication des habitants et sur la place des communicants des Parcs dans les opérations de *crowdfunding* sur leurs territoires.

Une demie-journée était consacrée au thème du « déjargonage », ou comment améliorer la clarté de nos propos. Une animation a été réalisée par Jean-Pierre Ferrand et Bruno Perera. Les supports de présentation des travaux et les comptes rendus d'ateliers sont disponibles sur l'extranet.

Accompagnement des Parcs et projets de Parcs

La Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails, ou via l'extranet et désormais l'espace collaboratif. Cet accompagnement est particulièrement actif pour la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs.

Elle répond également aux sollicitations des projets sur leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question de communication. Une notice technique leur est proposée et mise à jour.

2.2 PUBLICATIONS ET VIDÉOS

Édition du magazine « Parcs »

Le magazine « Parcs » est édité à 19 000 exemplaires, diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires, etc.) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires). Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif.

Deux numéros ont été produits et diffusés en 2018 :

- **Le n°81 (mars 2018)** avait pour thème principal les relations villes-campagnes et abordait aussi l'implication des habitants, l'affichage publicitaire ou encore le service à la petite enfance.
- **Le n°82 (septembre 2018)** avait pour thème principal les biens communs, dans la perspective du congrès des Parcs dans le Pilat. Il abordait aussi la gestion des conflits d'usage pour la biodiversité, les réintroductions dans les Parcs.



Éditions partenariales

La Fédération a rencontré différents éditeurs nationaux susceptibles d'accompagner les projets utiles à l'image et la notoriété des Parcs : Rualis, Privat, Hachette, Home et Production pour un projet sur France Télévision, Terre Sauvage.

Films

Après la diffusion en 2017 de 4 films de 52 minutes sur les Parcs du Perche, de la Forêt d'Orient, de Camargue et des Volcans d'Auvergne, la Fédération a accompagné la réalisation de 4 nouveaux films dans les Parcs de la Brenne, de Lorraine, du Vercors et des Marais du Cotentin et du Bessin. Ces films sont réalisés par Laurent Charbonnier et produits par MC4 et seront diffusés en 2019 sur Ushuaïa TV puis sur TV5 Monde.

2.3 RELATIONS PRESSE

L'animation des relations presse est en partie externalisée auprès de Pierre-Paul Castelli et de l'agence Gulfstream (Valeurs Parc).

La Fédération a diffusé **26 communiqués en 2018**.

Ces communiqués portent principalement sur :

- Les visites officielles du Président dans les Parcs : Queyras, Pyrénées ariégeoises, Armorique, Aubrac, Alpilles ;
- Des positionnements sur l'actualité de la biodiversité, en particulier un cri d'alarme auprès du ministre de l'écologie ;
- Le Congrès des Parcs dans le Pilat sur la relation urbain-rural ;
- L'actualité de la Fédération : le prix « Innover à la campagne », la satisfaction sur les amendements Parcs dans la Loi Elan, etc.

La Fédération a répondu aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations et contacts à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond.

Depuis 2012, l'adhésion aux services de « Hors Antenne » (fournisseur de fichiers presse « sur mesure ») permet d'enrichir, mettre à jour les contacts presse et cibler au mieux les envois pour chaque thématique. Ce logiciel permet également de répondre aux demandes de fichiers spécifiques des chargés de communication du réseau (que ce soit au niveau national ou en région).

2.4 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Exposition « Merveilles des Parcs »

Dans le cadre des 50 ans, la Fédération avait conçu une exposition photographique présentée au public parisien à Bercy Village à partir de septembre 2017 jusqu'à début février 2018, dans les 4 passages commerciaux du village. Les photos grand format de très grande qualité ont été proposées gracieusement aux Conseils régionaux en 2018, pour les valoriser dans leurs espaces. Une action fortement plébiscitée puisque 11 Régions ont accueilli les panneaux de leurs Parcs et les ont valorisé à l'occasion de salons, de sessions plénières de leurs assemblées, etc. Pour cela, la Fédération a pris en charge les réimpressions nécessaires ainsi que la livraison.

Congrès des Parcs

Moment incontournable de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès des Parcs 2018 s'est déroulé dans le Pilat sur le thème : « Relations urbain-rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ».

Il a accueilli 763 personnes au Centre de congrès de Saint-Étienne, du 10 au 11 octobre 2018. La séance d'ouverture, avec l'intervention de Roger-Pol Droit, a rassemblé 668 personnes et sa table ronde sur l'adresse aux villes, avec Martin Vanier et Michaël Weber, 471 personnes.

La Fédération a assuré pour cet événement

- la coordination générale ;
- les invitations ;
- l'organisation logistique en appui au Parc : gestion des inscriptions, protocole, accueil, aide logistique, etc. ;
- la préparation des contenus et interventions ;
- les 3 agoras avec « son arbre à pensées » ;
- la coordination du Marché aux Initiatives : il a permis de présenter 30 Parcs pour 87 panneaux et 12 partenaires régionaux ou nationaux avec 13 initiatives. L'ensemble des contenus a été proposé dès le premier jour du congrès sur une page dédiée des sites web du congrès et de la Fédération ;
- l'organisation et la gestion des relations presse ;
- la conception et le suivi de la communication et des éditions en ligne et papier : dossier de presse, préprogramme et programme, actes, etc.

Le congrès a également donné lieu à 19 ateliers-terrain organisés par le Parc répartis sur le territoire du Pilat.

Congrès des Parcs 2018

<http://2018.congres-des-parcs.fr>



Éco-événement : de mieux en mieux

L'effort en matière d'événement attentif au développement durable s'est poursuivi à travers les actions suivantes :

- inscriptions en ligne
- site web entièrement consacré à l'événement, évitant l'information papier
- produits locaux issus de circuits courts privilégiés lors de tous les repas
- transports collectifs par un système de bus (soirées et ateliers-terrains)

Bilan carbone

2016 = 22 650 Total KEqC
2018 = 19 606 Total KEqC

12^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 23 au 27 mai 2018, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage et par le relais d'information auprès des Parcs. 10 manifestations ont été labellisées dans 10 Parcs naturels régionaux.



Salon de l'agriculture

La Fédération a organisé une journée spéciale « Parcs » au Salon de l'agriculture, le 1^{er} mars, afin de mettre en lumière le modèle agricole que les Parcs expérimentent et soutiennent depuis plus de 50 ans et le concours des Prairies fleuries auquel a participé le ministre de l'Agriculture. Au travers des produits, des actions et des représentants des Parcs (une quinzaine présents), cette journée a été l'occasion de faire le tour des Parcs représentés sur différents stands, de promouvoir les produits Valeurs Parc naturel régional, et d'annoncer la prochaine création du Parc naturel régional de l'Aubrac (53^e Parc).

La Fédération, accueillie sur le stand du Parc du Vercors, a signé à cette occasion deux conventions de partenariat, l'une avec l'APCA, l'autre avec l'INAO. Elle y a également organisé un buffet valorisant les produits bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Tour de France

La Fédération des Parcs et l'organisateur ASO se sont associés pour faciliter la communication du passage du Tour dans 9 Parcs naturels régionaux. Des contenus ont été fournis par 8 d'entre eux, valorisés sur le site web du Tour et sur les réseaux sociaux pendant le Tour.

Grand pique-nique

La Fédération a lancé le premier « Grand pique-nique » dans les Parcs pour valoriser en particulier la marque « Valeurs Parc naturel régional », et les producteurs. L'opération décentralisée sur les territoires de Parcs a réuni 32 Parcs pour 34 opérations, entre le 7 septembre et le 13 octobre. La Fédération a assuré une communication nationale et a mis à disposition des organisateurs des outils de communication ainsi que des nappes, selon un graphisme commun à tous les Parcs (cf Partie 6 Valeurs Parc).

2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le site web de la Fédération a été visité par plus de 110 300 utilisateurs différents, avec près de 2 millions de pages vues. Des chiffres très stables par rapport à l'année précédente. Les statistiques font état de 311 500 sessions soit 2,82 sessions par utilisateur et 6 pages vues par session. 76% des internautes consultent le site depuis un ordinateur puis 19% depuis un smartphone et enfin 5% depuis une tablette, ce qui conforte l'évolution du site en responsive design depuis 3 ans.

Le temps de connexion sur le site est en moyenne de 2 min 47. 92% des internautes sont français et 62% sont des femmes.

À noter que les 18-44 ans représentent 73% des internautes, dont 32% uniquement sur les 25-34 ans, certainement liés à la recherche d'emploi. Logique, lorsque l'on découvre les rubriques les plus consultées :



- Offres d'emploi (470 000 pages vues)
- Carte interactive des Parcs
- Découvrir les Parcs
- Le Grand pique-nique (18 000)
- Consommer Parc (16 000)

La performance des pages du Grand pique-nique, nouvel événement de la Fédération et des Parcs, est à remarquer : elle a suscité l'intérêt et apporté du trafic sur le site Internet. En l'agglomérant aux pages « Consommer Parc », également en progression, on constate que la marque « Valeurs Parc naturel régional » joue pleinement son rôle dans la communication de la Fédération et des Parcs.

Le site Internet remplit toujours son rôle d'information du public. Il demeure un site de référence pour les offres d'emploi des missions des Parcs : 1200 offres ont ainsi été publiées en 2018.

Réseaux sociaux

Les comptes Facebook et Twitter ont poursuivi leur développement, les abonnements sur Twitter sont passés de 2 800 en 2017 à **3 586 en 2018 (gain de 786)** et, sur Facebook, de **4 700 en 2017 à 6 400 (+1 700)**. 118 messages d'actualité institutionnelle et de retombées presse ont été diffusés via le compte Twitter @FederationPNR et 73 messages à destination du grand public ont été postés sur Facebook. Sur Twitter, le record d'audience porte sur la création du Parc de l'Aubrac (10500) puis les publications de la Fédération sur le rapport du CESE et sur le plan Biodiversité (4 300). Sur Facebook, la meilleure audience est de 8850 affichages pour le Congrès. À noter que ces chiffres s'entendent hors campagne publicitaire sur Facebook pour Valeurs Parc, où 72 493 personnes ont été touchées.

Le groupe Flickr « Parcs naturels régionaux de France », géré par la Fédération et alimenté par des photographes professionnels ou amateurs, habitants ou touristes de passage a continué à être actif, sans toutefois être animé.



Michaël Weber, Président
Les membres du Bureau,
Eric Buis, Directeur

et l'équipe de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.



PARTIE 3

Chartes et syndicats mixtes

La Commission « Chartes et syndicats mixtes » s'est réunie les 19 juin et 15 novembre.

3.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

Les avis émis sur les chartes par la Fédération dans son rôle consultatif auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire ont été soumis au Bureau.

Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires

● Parc naturel régional du Morvan

Visite en mai – Bureau de juin – Rapporteur Philippe Gamen
Nouvel examen au Bureau de novembre suite à l'intégration d'une commune et de la modification du dossier

● Projet de Parc naturel régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude

Visite en février – Bureau de septembre – Rapporteur André Rouch

● Projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Visite en août – Bureau de novembre – Rapporteur Paul Raoult

● Projet de Parc naturel régional du Doubs Horloger

Visite en septembre – Accompagnement technique renforcé pour améliorer le projet de charte et le plan de parc jusqu'en décembre

● Projet de Parc naturel régional de Corbières-Fenouillèdes

Visite en octobre – Report du passage en avis intermédiaire pour améliorer le projet de charte

Préparation des avis finaux pour les parcs en révision/ création

Le Bureau de la Fédération a émis 3 avis finaux sur le projet de Parc de l'Aubrac, et les renouvellements de classement des Parcs de Corse et Millevaches en Limousin.

La Fédération ne s'est prononcée sur aucun dossier pour l'opportunité de création de Parc en 2018.

3.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

L'appui-conseil sur les chartes se décline de plusieurs manières : accompagnement individuel ou collectif, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils, organisation de réunion ou de déplacement autant que de besoin... Cet appui se fait auprès des services des Parcs, projets de Parcs ou des chargés de mission en charge des Parcs naturels régionaux au sein des Régions, une fois l'avis d'opportunité rendu.

Le rapport de la Fédération avec les Régions qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes des projets est important afin que les chartes en préparation répondent au mieux aux critères inscrits dans les textes pour le classement en tant que Parc naturel régional. Des échanges réguliers avec Régions de France et le ministère de la Transition écologique et solidaire contribuent également à cet appui-conseil.

Afin d'explicitier la loi Biodiversité et son décret d'application paru le 10 juillet 2017, un accompagnement important a été nécessaire pour mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. La Fédération a poursuivi la diffusion de fiches pédagogiques et de la note rédigée en 2017. La Fédération a également porté attention au « Bilan de l'Autorité environnementale sur les rapports d'évaluation environnementale des chartes de PNR » publié en 2017.

► www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cgedd_ra2017_interactif-2_cr_cle5d2azf.pdf

Conclusions du bilan de l'Autorité environnementale sur les rapports d'évaluation environnementale des chartes de PNR

- La démarche est intéressante et permet une analyse des priorités et des choix opérés ;
- Pas de décalage manifeste entre enjeux environnementaux et ambitions de la charte ;
- Mise en évidence des risques environnementaux liés aux infrastructures, notamment et termes d'énergie, l'Autorité environnementale estime qu'il faut vraiment avoir des propositions pour limiter les effets potentiellement très impactant ;

Réunion sur le projet de Parc du Mont-Ventoux



- Portée assez limitée de l'évaluation environnementale pour les projets car peu de recul notamment par rapport au jeu d'acteurs ;
- L'évaluation environnementale peut permettre de mieux mettre en évidence la valeur ajoutée du Parc ;
- L'évaluation environnementale peut permettre que le Parc se questionne car il doit argumenter sur les choix opérés, le périmètre d'étude, ses priorisations, sa réflexion sur ce qu'il y aurait eu en l'absence d'un classement Parc ;
- Focus sur le dispositif de suivi-évaluation. Incite les Parcs à avoir des indicateurs et un dispositif réaliste.

De haut en bas :
Doubs Horloger
Corbières-Fenouillèdes
Mont-Ventoux



Appui aux Parcs en projet

En 2018, une quinzaine de territoires étaient engagés dans la démarche : environ six en réflexion, et dix ayant déjà fait l'objet d'une délibération régionale engageant la procédure de création. Les intentions de création restent stables. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale. Deux journées techniques ont été organisées afin d'accompagner le projet de Parc naturel régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude.

Une carte a été réalisée afin de représenter les contours réels des projets de Parcs sur la carte des Parcs naturels régionaux de France. Elle est mise à jour régulièrement.

Trois des dossiers présentés en 2018 ont fait l'objet d'un report d'examen suite à l'examen préalable conjoint réalisé par les services de l'État et le CNPN. Ce report permet au porteur de projet de retravailler le dossier avant son audition au CNPN.



Appui aux Parcs en révision

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés ponctuellement selon leurs sollicitations liées principalement à la préparation et à la mise en œuvre des procédures, la constitution de leurs dossiers, l'adhésion des collectivités et l'enquête publique.

Une journée d'échanges s'est déroulée le 21 juin avec les Parcs qui préparent leur révision prochaine et les Régions concernées afin de poser le nouveau cadre législatif et réglementaire.

3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a formalisé les éléments suivants :

- Mise à jour de la base de données sur la situation de classement des Parcs (à usage interne);
- Capitalisation et mise à disposition d'exemples de documents des dossiers de charte sur l'espace **extranet**.

La Fédération a continué son travail de réalisation et de mise à jour de **fiches thématiques et méthodologiques** concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision.

La 1^{re} version de l'outil d'aide au pilotage de la procédure de création et de révision « **RéCréCharte** » a été testée au 1^{er} semestre 2018 et mise en exploitation expérimentale et progressive au 2^e semestre. La création d'un module permettant de calculer et de suivre de façon dynamique et visuelle l'évolution des délibérations des collectivités ainsi que l'atteinte du seuil de la majorité qualifiée, a été lancé en décembre.

3.4 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

La Fédération a poursuivi la mise à disposition du logiciel EVA. Elle gère aujourd'hui 50 comptes : 40 Parcs naturels régionaux, 9 Parcs nationaux et l'Agence française pour la biodiversité. Deux Parcs naturels régionaux (Sainte-Baume et Armorique) ont rejoint le dispositif en 2018.

Cette mise à disposition se traduit par un service d'hébergement et un service d'assistance en ligne qui a géré annuellement plus de 200 demandes provenant d'une quarantaine de Parcs. La Fédération, a également animé un Cotech chargé d'examiner les demandes d'évolution « à la carte ». Elle a validé les évolutions demandées par les Parcs des Écrins et du Perche. Ces développements sont en cours et seront livrés en 2019.

Cinq formations ont été conduites sur site à la demande des Parcs.

3.5 ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération a poursuivi sa mission d'aide à l'évaluation avec l'appui du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Elle a répondu à une quinzaine de demandes sur des sujets tels que l'utilisation du logiciel EVA, l'évaluation à mi-parcours, la mise à disposition de cahier de charges, la recherche de bureaux d'études spécialisés en évaluation, la recherche d'organismes pour des formations, la nouvelle circulaire, les instances d'évaluation dans les Parcs naturels régionaux, les enquêtes de perception, etc. Pour répondre à certaines de ces demandes, des documents ont été publiés sur l'espace collaboratif de la Fédération : cahiers des charges, évaluation, nouvelle circulaire, etc.

Une **réunion de la « Communauté Évaluation »** a eu lieu le 16 novembre 2018 à Paris, avec une quarantaine de personnes. Le matin était consacré aux démarches engagées par les Parcs régionaux et nationaux pour mener à bien leur évaluation à mi-parcours et à l'utilisation du logiciel EVA pour les évaluations. L'après-midi, tous les participants ont testé le jeu « **EVALOPHOBIA – On a tous une bonne raison de ne pas faire de l'évaluation** » : un jeu construit par le Commissariat général du développement durable du ministère de la Transition écologique et solidaire pour identifier les freins à l'évaluation et trouver des leviers pratiques et concrets à actionner pour permettre de rassembler un maximum de conditions favorables pour se lancer dans l'évaluation.

Pour conclure, les participants ont demandé à aborder en 2019 les questions des évaluations environnementales, de la gouvernance et de l'animation des évaluations avec les différents acteurs concernés.



EVALOPHOBIA
ON A TOUS UNE BONNE RAISON
DE NE PAS FAIRE DE L'ÉVALUATION

3.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 9 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données. 43 Parcs sur 53 ont une ou plusieurs personnes dédiées à l'observation territoriale, souvent en même temps que l'évaluation et l'informatique.

La Fédération a poursuivi un appui aux travaux cartographiques conduits au niveau national par le réseau des géomaticiens, des géographes et informaticiens à travers une convention avec les Parcs Oise-Pays de France et des Vosges du Nord.

Les contours des Parcs et des projets ont été mis à jour été et transmis au Museum national d'Histoire naturelle (INPN) et mis à disposition des services de l'État qui les demandent.

3.7 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

Le guide pour la rédaction des statuts des syndicats mixtes de Parcs a été mis à jour avec les nouvelles références réglementaires suite à la publication de la « Note technique relative au classement et au renouvellement de classement des Parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes » et les recommandations sur la transformation d'un syndicat de préfiguration en syndicat mixte d'aménagement et de gestion.

Financement et effectifs

La Fédération a mis à jour le tableau de bord annuel des budgets de fonctionnement, d'investissement, et des effectifs des Parcs naturels régionaux. Elle a produit sur cette base une fiche de synthèse nationale. Cette enquête annuelle permet aux Parcs de se positionner entre eux, et de mieux connaître et défendre leurs financements.

Les chiffres

En 2017, les 51 Parcs naturels régionaux représentent au plan national 183 millions d'euros et 2 300 emplois, auxquels s'ajoutent 10 millions d'euros sur des budgets annexes.

Les Syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux disposent d'un budget annuel moyen de 3,5 millions d'euros, et d'un effectif situé généralement entre 30 à 40 personnes. Les recettes en fonctionnement représentent un volume financier de 150 millions d'euros par an, soit en moyenne 2,9 millions d'euros par Parc. Elles sont constituées pour 69 % par les contributions des collectivités membres du syndicat mixte de gestion du Parc : les Régions, 38 % – les Départements, 16 % – les Communes et EPCI, 15 %. À cette base s'ajoutent des financements de l'État.

En complément à ce budget statutaire, les Parcs naturels régionaux mobilisent des financements afin de mettre en œuvre des politiques de l'État (réserves naturelles, Natura 2000, etc.) pour 14,5 millions d'euros (11 %), ou des opérations de la charte en lien avec leurs collectivités ou d'autres partenaires, avec l'appui de fonds européens pour 3,8 millions d'euros (3 %) et d'autres organismes publics et privés pour 11,8 millions d'euros (5 %). Ce budget, variable d'un Parc à l'autre et selon les années, représente en 2017 en moyenne 700 000 € par Parc.

Ces moyennes nationales connaissent néanmoins une variabilité liée à l'ancienneté des Parcs, leur superficie, ou encore les équipements gérés et les compétences transférées par les collectivités membres.

La formation des personnels

Les Parcs naturels régionaux représentent 2 300 agents, titulaires ou contractuels de la Fonction publique territoriale. Les enjeux de formation sont importants sur des métiers souvent très spécifiques.

La convention cadre a été renouvelée avec le CNFPT pour la période 2018-2020. Elle vise **six objectifs** :

- Conduire une réflexion et une veille prospective sur les métiers des personnels des Parcs ;
- Soutenir par la formation-action, des séminaires ou des colloques aux démarches d'expérimentation ou d'innovation ;
- Œuvrer pour une offre de formation alternative à celle de l'ex-ATEN et AFB ;
- Encourager l'accès à la formation et à l'information des personnels des PNR par une meilleure communication sur l'offre existante, et par l'accompagnement de plans de formations ;
- Renforcer les compétences managériales des Parcs à travers du cycle de formation pour les directeurs en particulier ;
- Faciliter les relations entre délégations régionales du CNFPT et PNR.

Il s'agit aussi pour le CNFPT de pouvoir répondre, en plus de son offre existante, aux besoins de formation sur les métiers de la nature et de la biodiversité qui étaient jusqu'à cette année encore remplis par l'Agence française pour la Biodiversité. Des discussions ont commencé avec les services de Dunkerque et de Montpellier afin d'identifier l'offre du CNFPT complémentaire à celle de l'AFB.

Outre les partenariats locaux entre certains Parcs et les délégations régionales du CNFPT, plusieurs actions ont été conduites au plan national en 2018 : trois formations-actions sur la marque Valeurs Parc, le tourisme et la transition énergétique ; une intervention sur le prélèvement à la source lors du séminaire des responsables administratifs.

Les contacts se sont parallèlement poursuivis avec l'Agence française de la Biodiversité afin de pérenniser l'accès à l'offre de formation pour les agents des PNR. Le dispositif reste à consolider en 2019 dans le cadre d'une convention de coopération.

Évolution de la structure de gestion

Les différentes lois de réforme territoriale ont apporté des mesures qui entravent ou complexifient l'action des syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux. Lors de son Assemblée générale le 11 avril 2018, la Fédération a proposé de réfléchir à l'évolution de la structure de gestion des Parcs et défini les contours d'une structure *ad hoc* de type « Établissement public Parc naturel régional » (EP PNR). Sur cette base, les responsables administratifs et financiers, les directeurs de Parcs et la Commission « Chartes et syndicats mixtes » ont successivement travaillé sur des propositions opérationnelles adoptées par le Bureau de décembre. Elles concernent l'objet, le périmètre, la gouvernance et le financement.

Vers un Établissement public « Parc naturel régional »

Résumé des propositions

- Reprise des éléments actuels du Code de l'environnement ;
- Doter l'EP PNR d'une compétence d'attribution exclusive, en matière de biodiversité et de paysage ;
- Doter l'EP PNR de la capacité à exercer des compétences facultatives ;
- Inscrire une mission d'innovation et une mission de transfert, en plus des 5 missions actuelles ;
- Être reconnu comme territoire de projet, et inscrire la capacité à porter des politiques de développement ;
- Être reconnu d'intérêt général et d'utilité publique et sécuriser le recours possible au mécénat ;
- Sécuriser la possibilité d'interventions hors du territoire classé ;
- Garantir et sécuriser l'engagement des collectivités et EPCI ;
- Introduire « une dose de démocratie d'initiative » ;
- Installer un conseil scientifique dans chaque EP PNR ;
- Être éligible à des recettes fiscales ;
- Consolider les recettes pendant la durée du classement.

Séminaire des responsables administratifs et financiers

Le séminaire annuel des responsables administratifs et financiers des Parcs s'est tenu dans le Parc naturel régional du Gâtinais français du 29 au 31 mai 2018 (30 participants) sur les sujets suivants :

- Une intervention de la DGFIP sur la mise en place du prélèvement à la source dans les Parcs ;
- Les actualités du réseau : évolution de la structure de gestion, évolution des relations avec l'AFB et le CNFPT sur la formation ;
- Les budgets des Parcs ;
- Différentes problématiques administratives, financières ou juridiques des parcs : la RGPD, la propriété foncière, les prestations in house, les relations avec les banques et la gestion d'une ligne de trésorerie, le bénévolat, la mutualisation.

Découverte du Gâtinais français pour les responsables administratifs des Parcs



Europe et international

La Commission « Europe et International » s'est réunie le 30 novembre à Paris. Elle a suivi les projets de coopération internationale, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de Développement (AFD), la participation aux réseaux et aux événements européens et internationaux.

4.1 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Les partenariats techniques et financiers se sont poursuivis avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence Française de Développement (AFD). Le MEAE a fortement repositionné ses modalités d'appui : restriction budgétaire, focus sur les projets de coopération décentralisée, baisse du soutien aux activités de réseaux.

Les collaborations avec Régions de France (RF) et l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) se poursuivent : finalisation du projet collectif avec Sciences Po, participation le 13 décembre, au comité de pilotage UICN France en charge de l'organisation du prochain Congrès mondial de la Nature en 2020 à Marseille.

Mise en réseau et rapprochement des acteurs de la coopération décentralisée

- Les outils de communication et de présentation des Parcs naturels régionaux existants sont systématiquement transmis à chaque sollicitation, française (Ambassade, Parcs, Régions, CUF, etc.) et étrangère (Guinée, Sri Lanka, etc.).
- La mise à jour du recensement des expériences des Parcs en matière de coopération internationale a été finalisée en partenariat avec une équipe d'étudiants de Sciences politiques, ainsi qu'une collaboration avec Régions de France et Résolis, au 1^{er} semestre 2018. Le formulaire en ligne réalisé par la Fédération est disponible de façon permanente sur le site internet. Le recensement a été complété par une analyse et un rapport de synthèse ainsi que par des préconisations et des informations de la part des étudiants apportant leur regard externe (cadre législatif et administratif de la coopération décentralisée, financements existants).
- L'accompagnement des Parcs et des Régions en matière de coopération internationale et décentralisée a été poursuivi au fil des besoins.
- La Fédération est intervenue sur une demi-journée dans la formation AFD Biodiversité qui s'est tenue fin mai – début juin à Cassis.

4.2 L'APPUI AUX PROJETS DE COOPÉRATION

Plusieurs coopérations existantes ou nouvelles ont été soutenues en privilégiant autant que possible l'engagement de nouveaux Parcs :

Uruguay

Des Parcs ont été pré-identifiés et contactés par la Fédération sur le thème des filières de production durables (tourisme, élevage, pêche) et de stratégie de valorisation territoriale dans le cadre du programme Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) d'appui au SNAP. Deux conventions de coopération ont été signées entre le FFEM et les Parcs de l'Aubrac pour le volet élevage, du Golfe du Morbihan pour le volet pêche, et les premiers échanges à distance ont débuté.

Équateur

La Fédération a accompagné le Parc des Pyrénées ariégeoises dans ses débuts de coopération avec l'ethnie Sapara sur la réflexion et les contacts entre les deux équipes afin de travailler au montage de projet et de poursuivre la recherche de financements, ainsi qu'avec l'AFD.



Mexique

Une mission a été réalisée dans la région d'Ameca-Manantlan par l'équipe du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne en mars 2018 afin de poursuivre l'assistance technique dans le cadre du programme de coopération soutenu par l'AFD. Des échanges ont eu lieu sur les suites possibles. En complément, un consultant mexicain, architecte et urbaniste, souhaitant accompagner les municipalités de deux territoires mexicains dans une démarche de type PNR, a été accueilli début juillet à la Fédération puis dans le Parc de Brière, pour lui présenter les modalités de coopération des Parcs et le programme pilote mené avec l'AFD au Mexique.



Délégation chinoise au Congrès des Parcs

Serbie

Une délégation de 3 représentants, issus du Parc National Stara Planina et de structures en lien avec les aires protégées serbes, a été accueillie du 17 au 23 septembre par les Pyrénées catalanes avec une journée dans les Pyrénées ariégeoises. Le gouvernement a confié à ce territoire le rôle de pilote pour expérimenter l'adaptation du concept de Parc naturel régional en Serbie. Cette sollicitation, soutenue par l'Ambassade de France en Serbie, a également bénéficié du soutien financier de PACT3, et vise le montage d'un projet de coopération éligible à des fonds européens.

Chine

La Fédération a apporté un soutien du Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans sa coopération pilote avec le territoire de Xianju, notamment en partageant les documents de présentation existants. Un représentant chinois est intervenu pour présenter la coopération au Congrès des Parcs en octobre.

Sri Lanka

Une délégation de représentants issus de différents ministères a été accueillie à la Fédération mi-avril, organisée par AETS répondant à une commande de l'AFD.

Guinée

Le coordinateur de l'ONG guinéenne RENASCEDD a été accueilli, mi-décembre, à la Fédération, en présence de la DAECT (MEAE) afin d'échanger sur le contexte et le projet guinéen ainsi que sur le concept de Parc naturel régional et les possibilités de coopération.

Maroc

Une délégation composée de Michaël Weber, Dominique Santini, présidente du Parc du Luberon et Jean-Louis Joseph, président d'honneur, s'est déplacée au Maroc, dans le Parc de Bouachem, en février.



4.3 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

La Fédération poursuit ses activités de relations et de lobbying à l'échelle de l'Union européenne essentiellement par sa participation aux activités d'Europarc.

La Fédération a poursuivi le secrétariat et la présidence de la Section française maintenue à sa forme élargie francophone.

La Fédération a participé à une rencontre de lobbying et de promotion des Parcs naturels auprès de la Commission européenne, à Bruxelles, le 7 décembre, avec l'intervention de France Drugmant et la présence d'Éric Brua, sur l'agriculture durable.

La Fédération représentée par Dominique Lévêque a également participé à la Conférence Europarc en septembre en Écosse, aux côtés de quelques représentants des Parcs dont Olaf Holm et Pierre Schmelzle.

La Fédération et le Parc de la Montagne de Reims sont impliqués dans le programme Erasmus+ visant à développer et expérimenter des supports de formation multilingues pour l'appropriation et le déploiement de l'outil Charte européenne du Tourisme durable.

La Commission mixte d'examen des dossiers de candidature au Volet 3 de la CETD a proposé le renouvellement de la reconnaissance pour les 7 Agences de voyages.

Par ailleurs, la Fédération a participé à la rencontre conjointe des réseaux de Parcs francophones (Suisse, Wallonie, France) et germanophones en Suisse fin juin 2018, notamment pour faire le lien avec les conclusions de l'étude coordonnée par le réseau allemand VDN et Europarc. Olaf Holm a également participé à l'automne à une rencontre des réseaux de Parcs naturels régionaux pour réfléchir aux suites opérationnelles à donner en réponse aux conclusions de l'étude.

Délégation serbe dans le Parc des Pyrénées catalanes



Biodiversité et gestion de l'espace

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » de la Fédération s'est réunie à 4 reprises : 22 février, 22 mai, 18 septembre et 11 décembre. Elle a contribué à formuler des avis sur des politiques publiques, à définir le programme du séminaire inter-Parcs annuel et à proposer des « notes support » pour les PNR sur différents sujets en lien avec la biodiversité.

5.1 ÉCHANGES THÉMATIQUES

La Fédération a organisé plusieurs échanges inter-Parcs :

- un séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » du 4 au 6 juillet dans le PNR de l'Avesnois (100 participants). Le séminaire comprenait, comme chaque année, des présentations suivies d'échanges sur des thèmes émergents/d'actualité. Cette année : jardins & biodiversité, utilisation des drones, outils pour le conseil en agro-écologie sur les prairies, espaces voués temporairement à la biodiversité et « Biodiversité & énergie ». Trois ateliers ont également été organisés pour permettre un travail plus approfondi de contribution du réseau : outils contractuels à disposition des propriétaires ruraux, biodiversité & communes et stratégie biodiversité & PNR. Des visites de terrain ont permis d'observer des actions mises en œuvre par le PNR Avesnois ;
- une journée d'échange « Quelles pistes pour des Atlas de la biodiversité communale innovants dans les PNR ? », le 28 février ;
- une journée d'échange « Biodiversité, paysages, agriculture et alimentation », le 27 mars ;
- une journée d'échange « Défis familles à biodiversité positive et *nudges* biodiversité », le 31 mai ;
- un temps d'échange « Comment Natura 2000 s'intègre dans le projet global de territoire d'un PNR », le 11 décembre.

5.2 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

La Fédération est membre du collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB) co-animé par la LPO et Planète vivante ainsi que du comité de pilotage du programme 65 millions d'observateurs animé par le MNHN. Elle est membre du collectif « Terres et mers ultra-marines » animé par l'AFB.

Elle est impliquée dans le groupe de réflexion « Recherche et espaces naturels protégés » animé par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) en tant que membre de son Comité d'orientation stratégique (COS). En 2018, ce groupe a finalisé une plaquette sur le thème de la recherche dans les espaces naturels protégés et préparé la tenue au printemps 2019 d'un séminaire.

Elle participe à différents groupes de travail (solutions fondées sur la nature, changement climatique, aires protégées, collectivités et biodiversité, etc.) animés par le comité français de l'UICN.

Elle est membre du comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » porté par l'AFB. Espaces naturels régionaux (Fabien Brimont) y représente le réseau des Parcs pour le compte de la Fédération.

Elle participe aux travaux des groupes de travail « Agriculture », « Urbanisme » et « Aménagement du territoire » liés au plan national Milieux humides.

Elle participe à la plateforme nationale Forêt Biodiversité, co-animée par le GIP Ecofor et FNE.

Elle a participé aux consultations lancées par l'ONCFS dans le cadre de sa nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs.

Elle est membre du comité de pilotage du réseau « Espaces naturels et biodiversité » d'Idéal connaissances, aux côtés de différentes collectivités territoriales et de la FCEN.

Elle est membre du groupe national « Santé Biodiversité », co-animé MTES/FRB.



Séminaire « Biodiversité » dans le Parc de l'Avesnois

À travers son président Michaël Weber, elle préside la Conférence des aires protégées de l'AFB qui regroupe 13 réseaux d'aires protégées françaises.

Elle a participé à l'élaboration de deux dossiers de la revue *Espaces naturels* (revue éditée par l'AFB) portant sur « Les Espèces mal aimées » (n°61) et « Santé & biodiversité » (n°63).

Elle a participé à l'organisation, avec l'AFB, la FRB et le MTES, de la seconde édition des « Rencontres Sciences pour l'Action », qui se sont tenues du 16 au 18 octobre à Jaujac (PNR Monts d'Ardèche).

Suite à une enquête menée en 2017 par RNF et la FCEN sur « Réserves naturelles, conservatoires d'espaces naturels et Natura 2000 », une réflexion commune RNF/FCEN/FPNRF a été menée sur Natura 2000. La Fédération avait en effet mené une enquête approfondie sur « Natura 2000 dans les PNR » en 2015-2016. En 2018, avec l'aide du bureau d'études Actéon, un travail de réflexion associant l'AFB, le MTES, RNF, la FCEN et la Fédération a été lancé pour définir les priorités d'actions pour améliorer l'efficacité du réseau Natura 2000.

Un suivi de l'appel à projets RTE « Gestion ou aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) du réseau RTE » a été effectué (projets du PNR Gâtinais français retenu pour 2019).

La Fédération accompagne un projet de thèse (Timothée Fouqueray, AgroParisTech/ENS Lyon) sur « Quelle gestion forestière suite aux tempêtes de 1999 et 2009 ? Quelle prise en compte de la biodiversité et du changement cli-

matique ? ». Deux PNR (Landes de Gascogne et Vosges du Nord) ont été choisis comme territoires d'étude.

Elle a accompagné IPAMAC (inter-Parcs Massif central) sur son projet sur les PSE (paiements pour services environnementaux).

Elle accompagne le Forum des marais atlantiques, qui anime une réflexion sur les conclusions de la mission du CGEDD et du CGAAER sur la préservation de l'élevage extensif en milieux humides, avec trois territoires d'expérimentation, dont le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.

Elle accompagne l'AFB et les huit Parcs concernés par les projets « Faire de la ligne Maginot une trame écologique en faveur des chauves-souris » et « Projet de protection d'une espèce mondialement menacée, le Vautour percnoptère » retenus dans le cadre des « premières initiatives de l'AFB ».

Séminaire « Biodiversité »



5.3 RECENSEMENT ET PORTÉS À CONNAISSANCE

Le tableau de bord des actions réalisées par les Parcs en faveur de la biodiversité est enrichi en continu. La Fédération a conduit en 2018 un état des lieux sur les actions des Parcs concernant les thématiques suivantes :

- Atlas communaux et intercommunaux de la biodiversité (ABC) – mise à jour ;
- Actions sur le loup – mise à jour annuelle d'un tableau de bord ;
- Actions en faveur des pollinisateurs.

Articles

La Fédération a valorisé l'action des Parcs dans des articles de la revue *Espaces naturels*.

La note « Travailler pour lier santé et biodiversité dans les PNR, quel champ du possible ? », publiée en 2017, a été valorisée à l'occasion du dossier de la revue *Espaces naturels* portant sur « Santé & biodiversité » (n°63).

Colloques

Ces actions ont également été valorisées à l'occasion de plusieurs événements nationaux : forum des gestionnaires d'espaces naturels sur Natura 2000 le 15 novembre / colloque sur « Pollinisateurs et environnement » organisé par l'ITSAP le 19 décembre / rencontres « Territoires de faune sauvage » organisées par la Fondation François Sommer le 20 décembre.



Revue *Espaces naturels*

- Article sur « Vercors en partage » (n°61)
- Actions innovantes de sensibilisation du public des Parcs des Caps et Marais d'Opale, du Massif des Bauges et de Préalpes d'Azur dans « Être là où on ne nous attend pas » (n°61)
- Témoignage du Parc des Vosges du Nord sur une action de médiation sur les chauves-souris (n°61)
- Article sur « Participer au Birdfair » (n°62)
- « Expériences de gestion » de coteaux calcaires du PNR Caps et Marais d'Opale (n°62)
- Article sur « Parcs zoologiques et espaces naturels protégés : quelles relations ? » (n°62)
- Témoignage du Parc Oise-Pays de France sur « Améliorer la perméabilité des clôtures » (n°62)
- Témoignages des Parcs de Brenne et Livradois-Forez sur « Les contrats locaux de santé brisent la glace » (n°62)
- Témoignage du Parc de Brenne sur la lutte contre les écrevisses rouge de Louisiane (n°63)
- Témoignage du Parc du Verdon sur « Inventaires citoyens : en quête de la biodiversité commune » et sur « Mieux comprendre l'impact du piétinement humain sur le Verdon pour mieux le gérer » (n°63)





Concours général agricole avec Philippe Gamen, 1^{er} vice président délégué de la Fédération

5.4 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Les membres de la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ont échangé entre eux et avec le MTES et/ou le MAA, lors de réunions, sur les politiques publiques suivantes :

- plan intergouvernemental Biodiversité (propositions pour le plan et propositions ensuite pour l'implication des PNR dans la mise en œuvre du plan);
- projets de création d'agences régionales de la biodiversité;
- mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes;
- mise en œuvre du plan national d'action « France, terre de pollinisateurs »;
- mise en œuvre du plan national Loup;
- projet de PNA Lynx et plan d'actions « associatif » Lynx porté par le WWF;
- place de la biodiversité dans la future Politique agricole commune;
- bilan du plan national Santé Environnement 3;
- orientations nationales Trame verte et bleue en révision;
- suivi des travaux de la mission parlementaire Bignon/Tuffnell sur les zones humides;
- projet de décret sur l'exonération de compensation écologique pour les défrichements pour motif « Patrimoine naturel et paysager »;
- projet d'arrêté sur la pollution lumineuse;
- programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques);
- appel à manifestation d'intérêt de l'AFB sur les Atlas de la biodiversité communale (7 dossiers de PNR déposés, 3 lauréats);
- exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) en site Natura 2000 et dans les zones humides;
- bilan de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP);
- compétence GEMAPI;
- projet de dispositif « Territoires engagés pour la nature ».

Par ailleurs, la Fédération a participé aux 10 comités suivants :

- **Comité national Biodiversité**
Conférence des aires protégées de l'AFB, dont la présidence est assurée par Michaël Weber, président de la Fédération
- **Groupe national Loup**
Groupe national Milieux humides et ses groupes thématiques (agriculture, aménagement du territoire et urbanisme)
- **Groupe national Santé Biodiversité**
- **Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes**
- **Comité de pilotage du Centre national de ressources Natura 2000 et du Centre national de ressources Cours d'eau**
- **Comité de pilotage des Atlas de la biodiversité communale**
- **Comité de pilotage du PNA « France, terre de pollinisateurs »**
- **Comité des partenaires du dispositif « Territoires engagés pour la nature »**

Valeurs Parc naturel régional

2018 a constitué la 4^e année du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ». Dans ce cadre, le travail de la Commission « Marque » a essentiellement porté sur :

- **la mise en place du 3^e plan de déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional » essentiellement autour de l'opération « Grand pique-nique des Parcs » ;**
- **l'appui aux Parcs dans la mise en place de la marque « Valeurs Parc naturel régional » ;**
- **la validation de nouveaux référentiels sectoriels d'audit ;**
- **le suivi de la montée en puissance des projets d'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » par les Parcs.**

En 2018, la Fédération a organisé 4 réunions de la Commission les 29 mars, 22 mai, 18 septembre et 11 décembre.

6.1 PLAN DE COMMUNICATION ET MARKETING

Le plan de déploiement, et en particulier les campagnes de presses et réseaux sociaux, s'est appuyé sur deux événements : le Salon de l'agriculture et l'opération « Grand pique-nique ».

Valorisation de la marque au Salon de l'agriculture

La Fédération a valorisé la marque « Valeurs Parc naturel régional » à l'occasion du Salon de l'agriculture le 1^{er} mars 2018. Une délégation composée de président(e)s et de directeurs/directrices est allée à la découverte des stands où une vingtaine de Parcs étaient présents au côté de partenaires. Ceux-ci ont valorisé leur offre de produits et de services marqués. Au terme de cette visite, un buffet alimenté largement par des produits marqués par des Parcs a été organisé sur le stand du Parc du Vercors.

La plateforme « Agridemain », présente sur le stand « Café des ambassadeurs », a également permis de valoriser les producteurs bénéficiaires de la marque en partenariat avec la TV des Chefs. Un studio/vidéo a proposé des animations, des jeux et des interviews de présidents de Parc et d'agriculteurs. Ces interviews ont nourri ensuite les sites et les réseaux sociaux.

Le « Grand pique-nique »

La Fédération a proposé aux Parcs de se mobiliser localement entre le 7 septembre et le 13 octobre autour d'une communication nationale « Grand pique-nique ». Des outils de communication et des nappes ont été mises à disposition auprès des Parcs intéressés. Cet événement a réuni 32 Parcs pour 34 opérations organisées sur les territoires de Parcs, avec une participation locale comprise entre 40 et 800 personnes.

Différentes configurations de pique-nique ont été mises en œuvre : buffet offert, vente de plateaux repas, dégustation et/ou vente de produits, présence de producteurs, participation de prestataires. La plupart des Parcs ont adossé ce pique-nique à une manifestation existante : fête du Parc, fête thématique, foire, marché de producteurs, inauguration, randonnée/balade gourmande, visite de sites patrimoniaux, manifestation gastronomique.

Les Parcs ont été satisfaits des outils proposés et partagés au sein du réseau (kit d'outils de communication et nappes). Les retours médias au Plan national ont été modestes car l'accent était davantage mis sur les opérations locales. Les efforts de relance de l'agence de presse partenaire de l'opération auprès des médias régionaux ont eu un réel impact. La communication régionale pour certains Parcs s'est confrontée au problème de décalage entre le principe du pique-nique et la réalité de l'opération mise en œuvre



Le Grand pique-nique

(dégustation, marché, etc.). À la question « Y a-t-il eu une plus-value de l'inscription de votre manifestation au sein de l'opération nationale ? », la réponse est contrastée (50 % de réponse positive). Au final, la satisfaction d'ensemble se traduit par la volonté de reconduire l'opération à la quasi unanimité des 20 réponses de Parcs.

Les campagnes de communication

Deux campagnes **Facebook** ont été conduites sur deux semaines, du jeudi 6 au vendredi 14 septembre puis du jeudi 20 au samedi 29 septembre. L'impact est toujours aussi bon et ceci dans le prolongement des autres campagnes depuis 2016, à savoir :

- une véritable adéquation entre la cible et le sujet proposé ;
- un maintien de la pertinence du ciblage ;
- une forte hausse de l'engagement autour du sujet, très proche des gens ;
- une capacité renouvelée à attirer du clic à haute performance.

Une spécificité de cette campagne par rapport aux précédentes : la forte prédominance du public féminin en rapport à la question de la gastronomie et des produits locaux.



Deux boîtes à outils ont été créées avec l'appui de l'agence Gulfstream pour conduire des **campagnes Presse** :

- Boîte à outils « Relations presse » à disposition de la Fédération : un communiqué de presse national, une proposition de sujet à destination des TV / Radios nationales et un fichier national pour relais événement ;
- Boîte à outils « Relations presse » à disposition des 33 Parcs partenaires de l'événement : des versions régionales du communiqué de presse national « Le mois des pique-niques Valeurs Parc naturel régional », des invitations presse à destination des médias locaux, avec proposition de sujet jointe, des fichiers de médias en local remis à chaque Parc pour diffusion des outils presse et relances du cœur de cible média région par les responsables communication en local, un argumentaire relances transmis aux chargés de communication des Parcs pour gestion et relance des contacts locaux en total autonomie.

En appui de ces campagnes, un certain nombre de visuels ont été créés :

- visuel national « le mois des pique-niques » ;
- adaptation du visuel pour des déclinaisons par Parc (réalisation des visuels par les Parcs) ;
- adaptation du visuel à un format affiche A3 pour les Parcs ;
- élaboration d'une note de cadrage ;
- carte interactive des Parcs et d'un espace d'information sur les pique-niques : texte de présentation avec lien hypertexte vers les sites internet de chaque Parc (Fédération des Parcs).

La diffusion de l'information et l'activation des cibles ont été réalisées aux différents échelons géographiques : national (activation par l'agence de presse) et local spécifique aux Parcs (outillage remis par l'agence et activation par les chargés de communication de chaque Parc).

82 retombées presse mêlent annonces événements (médias locaux & nationaux), reportages sur place (média locaux) et 5 interviews radios.

6.2 APPUI AUX PARCS

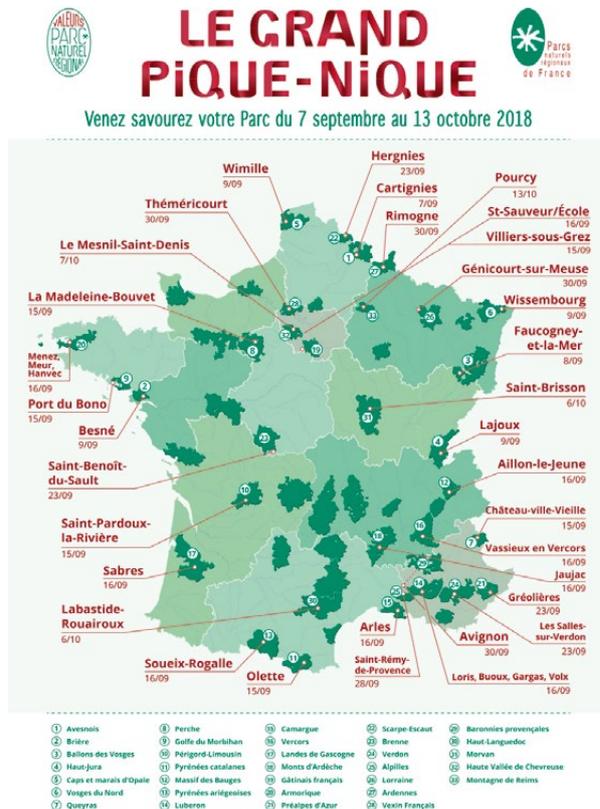
La Fédération est intervenue en appui aux Parcs à titre individuel et en poursuivant l'élaboration de **référentiels sectoriels cadre** dans 4 domaines : séjours touristiques, pisciculture, viticulture et prestations éducatives. De plus, un travail a débuté sur la construction d'une centrale argumentaire.

La Fédération a également organisé un **séminaire de formation et d'échange** qui s'est tenu les 16 et 17 octobre dans le Parc du Golfe du Morbihan. Il a réuni 68 personnes de 33 Parcs. Il comportait **4 temps** :

- un bilan de la dynamique de la marque sur les territoires et au Plan national ;
- un temps d'échange avec des partenaires distributeurs de produits et services ;
- la préparation des priorités d'actions du futur plan de déploiement de la marque ;
- un moment de découverte d'actions et de rencontre avec des acteurs engagés sur la marque au sein du Parc du Golfe du Morbihan.

Enfin, la Fédération a débuté une démarche de **partenariats avec les réseaux de distribution** de produits bio et locaux. En effet, la marque constitue une opportunité de rapprochement avec des réseaux de boutiques, de magasins et de prestataires touristiques. Différents types de rapprochements ont été travaillés :

- des contacts ont été pris avec des réseaux nationaux ou régionaux de boutiques de produits ;
- dans le domaine touristique, un partenariat national a été relancé avec une tête de réseau d'hébergeurs (Gîtes de France), des relations ont été renforcées avec des TO (Excursia) et avec un opérateur proposant des stages de découverte de métiers ruraux (Savoir-faire et découverte).



Grand pique-nique dans le Parc Périgord-Limousin



6.3 ATTRIBUTION DE LA MARQUE

La Commission « Marque » a veillé à la cohérence de l'utilisation de la marque « Valeurs Parc naturel régional » avec le Règlement général commun. À cet effet, elle a examiné 23 projets de nouveaux marquage et 11 projets actualisés : 9 en tourisme, 9 en agriculture et 5 savoir-faire artisanaux.

La Commission s'est également prononcée sur des avis préalables concernant 4 demandes d'attribution de la marque : Volailles du Gâtinais français, Limonade en Pyrénées ariégeoises, adaptation du référentiel « Élevage herbivore » au gibier en Ballons des Vosges, Champignons en Vexin français.

Elle a aussi tranché des questions de principe et précisé les conditions relatives : au périmètre géographique éligible (possible sur l'ensemble du territoire des communes même si elles ne sont totalement classées « Parc »), à la revente de matières premières et produits marqués, à la possibilité de marquage du foie gras (critères en matière de bien-être animal), au cadre de marquage des huîtres (à finaliser en 2019).



Grand pique-nique

Au terme de cette 4^e année après le lancement de la nouvelle marque, quelques résultats ou critères témoignent du renforcement de la dynamique au sein du réseau et en dehors :

- Forte mobilisation du réseau des Parcs : 45 sur 53 engagés, large participation des Parcs aux actions collectives, évolution de la posture de certains Parcs par rapport à la marque, nombre de marquages en progression (60 nouveaux marquages présentés depuis 2017) en lien avec la création de nouveaux référentiels sectoriels ;
- Intérêt de réseaux de distribution vis-à-vis de la marque, sollicitation de partenariats ;
- Gain de visibilité auprès du public (impact campagnes presse, Facebook et événementiels).

Grand pique-nique et produits marqués



34 produits ont été marqués en 2018

Agriculture (18)

- Miel – Préalpes d'Azur, Guyane, Brière et Causses du Quercy
- **Viande**
Élevage herbivore – Lorraine
Agneau – Baronnies provençales
Canard gras – Causses du Quercy
- Plantes aromatiques – Ballons des Vosges
- Fruits, fleurs, plantes, légumes et produits transformés – Guyane
- Miel – Périgord-Limousin, Gâtinais français et Pyrénées catalanes (actualisation)
- **Viande**
Élevage herbivore – Vercors et Alpilles (actualisation)
- Pisciculture – Vercors (actualisation)
- Plantes aromatiques et médicinales – Vercors et Gâtinais français (actualisation)
- Cresson – Gâtinais français (actualisation)

Tourisme (10)

- Visites de sites de découverte**
- Marais poitevin
- Haut-Jura
- Prestations d'accompagnement**
- Luberon
- Marais poitevin
- Alpilles (APN)
- Brenne (sortie nature)
- Hébergement/restauration**
- Avesnois (hébergement)
- Causses du Quercy (restauration)
- Guyane
- Haut-Jura (actualisation)

Artisanat (6)

- Savoir-faire de rénovation du patrimoine bâti, architectes et maîtres d'oeuvre – Causses du Quercy
- Cosmétiques – Pyrénées ariégeoises
- Artisanat d'art – Lorraine, Brière
- Métiers du bois – Ballons des Vosges
- Savoir-faire artisanat bois – Queyras (actualisation)

Économie et tourisme

La Fédération a mis en œuvre la feuille de route du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs approuvée en 2017. Elle a poursuivi l'appui à l'émergence d'activités dans les Parcs dans le cadre de l'opération expérimentale « Fabrique à projets » et l'animation d'actions sur le thème « Biodiversité et économie ».

7.1 ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS

Renforcement du partenariat avec Territoires Conseils (CDC)

La Fédération a prolongé l'appui à l'expérimentation de l'opération « Fabriques à projets » initiée en 2014, en lien avec un expert (2IS) et Territoires Conseils (CDC). Quatre Parcs (Ballons des Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin et Haut-Languedoc) sont toujours engagés pour expérimenter ces démarches. D'autres Parcs développant déjà des démarches ont été associés au processus inter-Parcs.

La Fédération a poursuivi l'appui aux Parcs déjà engagés dans le programme des « Fabriques à projets » sous forme de journées de travail sur le terrain et de réunions téléphoniques ou en visioconférences.

Ella également organisé :

- Un **séminaire** inter-Parcs le 15 juin dans les locaux de la CDC en associant l'Avise. Il a réuni une trentaine de participants de 17 Parcs, essentiellement des chargés de mission. Il a permis de présenter les démarches de Territoires conseils (territoires entrepreneurs), de l'Avise (Fabriques à initiatives) et des Parcs (Fabrique à projets) ; traiter 3 thèmes relatifs à 3 étapes d'appui à l'émergence d'activités au sein d'ateliers qui épousent le déroulement des phases d'un projet : le déclenchement, l'accompagnement et la structuration. Les ateliers se sont appuyés sur des expériences présentées sous forme d'une trentaine de fiches synthétiques (cartes postales) remontées des Parcs ; tirer des enseignements des échanges dans le cadre de la plénière avec présentation des perspectives de partenariat renforcé entre les 3 structures. Les actes ont été produits ;

- La diffusion d'un **vidéoscope** qui présente les « Fabriques à projets ». Il vise à exposer de façon vulgarisée et conviviale le dispositif aux Parcs et aux partenaires. Il est conçu autour d'un texte de présentation illustré et de témoignages d'acteurs retranscrits sous forme manuscrite ;
- Le lancement d'un nouvel **appel à initiatives** auprès de Parcs volontaires. Les partenaires de la Fédération ont précisé le contenu de l'appel à manifestation d'intérêt visant à mettre en œuvre et adapter un dispositif de Territoires Conseils « Pour entrer sur l'émergence d'activités sur les territoires ». Les réponses des Parcs sont attendues pour le début de l'année 2019.

Promotion de l'entrepreneuriat dans les Parcs

La Fédération s'est associée aux organisateurs du Prix « Innover à la campagne : j'entreprends où j'ai envie de vivre » (Groupe Milan presse et un incubateur d'entreprises innovantes : Better Life Factory) pour contribuer à la création d'entreprises. Avec eux, elle partage l'idée que la création d'entreprises innovantes n'existe pas qu'en ville. La participation à cette opération a consisté en la création d'un prix spécial « Parc ». Dans ce cadre, la Fédération a sollicité le réseau des Parcs pour faire remonter des candidatures d'entreprises installées sur leur territoire et qu'ils connaissent et accompagnent pour la plupart. Au final, 32 dossiers de candidatures sont issus de 22 Parcs.

Au terme du dépôt des candidatures, la Fédération a auditionné 6 créations d'entreprises nommées et décerné le prix spécial « Parc » à l'entreprise ABIES LAGRIMUS qui propose une gamme de produits à base de sirop de sapin des Pyrénées pour la Santé/Bien-être et la Gastronomie (sirop, bonbons, gommes, crème balsamique, vinaigres, poivre, liqueur).



« Innover à la campagne »

Les 6 nominés étaient présents lors de la remise des prix le 16 novembre sur le site du Pont du Gard. Ils ont bénéficié d'une importante valorisation à cette occasion grâce à l'important effort de communication des organisateurs : presse nationale (*Capital, La Croix*, etc.), radio (France Inter), presse régionale et réseaux sociaux.

Enfin la Fédération a pu largement promouvoir la marque « Valeurs Parc naturel régional » au travers les produits des Parcs d'Occitanie servis lors du buffet, et le prix offert au lauréat (week-end marqué dans le Parc des Alpilles).



Analyse des 32 projets

Innover à la campagne

À l'image du tissu économique dans les Parcs, différents secteurs d'activité ont été couverts :

- une majorité de services (dont le secteur touristique) beaucoup dans une logique de partage et de mutualisation : artisanat local, livraison de repas, partage d'équipements électriques, transport, coaching/formation, santé, espaces patrimoniaux ;
- mais aussi une dizaine d'activités de production de biens artisanaux ou agricoles s'appuyant sur la valorisation de ressources (bois, logement, énergies renouvelables, activités de pleine nature).

Un grand nombre d'entreprises répond à une problématique du territoire ou à des besoins de ses habitants (isolement et mobilité des habitants, gestion des espaces et milieux, développement d'une offre culturelle, accès à des produits locaux, production d'énergie renouvelable par la participation des habitants, promotion d'un tourisme durable).

2/3 des projets valorisent une ou plusieurs ressources locales (bois, patrimoine culturel, savoir-faire, matières premières, biodiversité, énergie, ciel).

Le fonctionnement ou parfois la conception même de l'entreprise (structure coopérative) présente un caractère « collectif ». Plusieurs personnes sont impliquées dans le portage (projet privé et même public/privé). Dans quasiment tous les cas, un lien a été développé avec des acteurs locaux (en plus de la sous-traitance) : développement d'autres activités en commun, adhésion à des collectifs (groupement d'employeurs, cluster et réseau, association locale, partenariat avec associations d'entreprises, participation plateforme collaborative).

Les démarches entrepreneuriales sont à des niveaux d'avancement différents mais des dirigeants ont des perspectives de développement dans le court et moyen terme mobilisant des levées de fonds pour accompagner une croissance de l'activité et l'emploi (3,5 emplois en moyenne).

Le développement d'un grand nombre d'entreprises s'est appuyé sur un ancrage territorial soutenu par les institutions locales (communes, EPCI, Parc, Conseil départemental, etc.). Il n'est pas surprenant de constater que la quasi-totalité des projets se caractérise par une attention particulière à la notion de développement durable et solidaire. Cela se traduit par l'engagement dans le bio, dans l'économie circulaire, la prise en compte d'une forte dimension sociale (dépassement du handicap, qualité de vie au travail, partenariat avec structure d'insertion par le travail, démarche participative), activité focalisée sur des milieux naturels et préservés, valorisation de la biodiversité, processus de gestion durable.

L'innovation se traduit de différentes manières dans les entreprises candidates :

- la quasi-totalité la développe autour du produit/service et de l'usage ;
- une moitié la qualifie de sociale et environnementale ;
- un tiers revendique une innovation des procédés et de l'organisation de l'entreprise ;
- Enfin, un quart dit innover en marketing/commercial, en technologies et en modèle d'affaire.

Si les motivations des entrepreneurs à développer leur projet économique en milieu rural sont toujours liées à la volonté de s'inscrire aussi dans un projet personnel et familial en termes de qualité de vie, elles apparaissent aussi rationnelles pour bon nombre d'entrepreneurs en lien avec l'avantage comparatif qu'ils y trouvent : présence de ressources locales ou de savoir-faire en proximité, qualité du partenariat local, etc.

7.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Fédération a capitalisé les actions des Parcs liées au thème « Biodiversité et développement économique ». Elle a rédigé le compte rendu de la journée de formation et d'échange sur le thème du bio-mimétisme, organisée le 13 décembre 2017. Elle s'est investie sur plusieurs initiatives :

- Participation au programme conduit par IPAMAC sur les paiements pour services écosystémiques, organisé les 19 et 20 novembre dans le Parc Livradois-Forez ;
- Contribution au 2^e forum « Biodiversité et économie », organisé par l'AFB, le 18 décembre au CESEE ;
- Suivi et contribution au plan pour la biodiversité notamment des mesures concernant la question « Biodiversité et entreprises » ;
- Participation au groupe de Travail « Entreprises et Biodiversité » de l'UICN (25 octobre dans le Parc du Vexin français) ;
- Échanges avec la Mission économique pour la biodiversité de la CDC.

7.3 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La Fédération a poursuivi l'animation du réseau « Tourisme et sports de nature », avec l'appui de l'IPAMAC.

Cadre stratégique commun

Elle a engagé l'élaboration d'un cadre stratégique commun. La première phase a été conduite de juillet à décembre 2018 en faisant intervenir deux cabinets experts (IdTourisme et Emotio Tourisme) sur les problématiques de marchés, de clientèles, pour réaliser un *benchmark* et proposer des hypothèses de positionnement, en mobilisant les Parcs à l'occasion du séminaire « Tourisme » et de 4 comités de pilotage, en évaluant les capacités des Parcs « à faire », en évaluant la place des Parcs dans les stratégies touristiques régionales et leurs intérêts à voir se développer une démarche « Destination Parc ».

Rappel des étapes

● En 2018

Adopter un positionnement et se définir en tant que destination en faisant un point sur les clientèles du *slow* tourisme / celles des Parcs et leur image, et leur offre pour capter des clientèles touristiques, sur la capacité des territoires de Parc à porter une organisation « destination » et enfin, en identifiant les attentes et le positionnement des Parcs et de leurs partenaires.

● De fin 2018 à juin 2019

Adopter une stratégie et les modalités de mise en œuvre de la construction de la destination « Parc » en définissant une stratégie d'émergence de la destination par une concertation élargie à des acteurs à différentes échelles territoriales, en identifiant les étapes de mise en œuvre et en proposant un modèle de management de la destination « Parc ».

● De juillet 2019 à décembre 2020

Construction de l'offre « Parcs naturels régionaux » au travers de la définition des plans d'actions à l'échelle des Parcs et la recherche des modalités de portage.

● À partir de 2021

Déploiement des outils de communication mutualisés, suivi de déploiement des offres dans les Parcs et évaluation et adaptation « en continu » du couple « offre / demande ».

Échanges inter-Parcs

Un séminaire a été organisé dans le Parc du Golfe du Morbihan du 17 au 19 octobre sur le thème « Tourisme et sports de nature : Les Parcs, en route pour devenir des destinations au plan national ». Il a réuni environ 70 chargés de mission mais aussi partenaires des Parcs. Il a été le cadre :

- d'échanges techniques sur 6 thèmes : Trail, Valorisation touristique de démarches « ciel étoilé », Itinérance et bivouacs, Tourisme ornithologique, Coordination des partenaires, Signalisation ;
- de production sur la définition du cadre stratégique commun tourisme et loisirs ;

Enfin, une matinée était consacrée à la visite d'expériences sur le Parc d'accueil.



Stratégie tourisme : les conclusions

Les capacités à faire et à construire une destination Parc

Sur une base de 12 Parcs enquêtés, on note :

- une ingénierie dédiée au tourisme bien présente plus affectée à des missions de développement, d'animation de réseau d'acteurs, de gestion des APN qu'aux missions de communication et de mise en avant de l'offre;
- Ces missions sont réalisées en interne sauf pour des Parcs qui délèguent tout ou partie des missions à d'autres structures;
- Une coopération bien installée avec les acteurs locaux du tourisme.

Les Parcs et les stratégies régionales

- Une majorité de Régions identifie les Parcs comme faisant partie intégrante de la stratégie déployée. Dans certaines d'entre elles, des projets inter-Parcs spécifiques à l'échelle régionale sont soutenus et encouragés;
- La démarche « Destination Parc » est bien perçue en particulier dans sa dimension recherche de complémentarité, de synergie.

Choix du positionnement « Parcs »

Trois grands types de positionnement « Destination » possibles ont été travaillés tout au long du processus d'étude : « Les PNR *shoot* de nature de proximité » / « Les PNR, en mode utopie rurale » / « Les PNR, le charme de la campagne française ». Au terme du processus, un consensus s'est progressivement construit. Le comité de pilotage, le groupe des directeurs et le Bureau au final se sont prononcés pour le scénario de positionnement autour de l'utopie rurale. En effet, les points de vue s'accordent à penser que ce positionnement dit répond le plus :

- aux objectifs des Parcs : flux supplémentaires qualifiés;
- aux valeurs que les Parcs portent et en particulier à celles exprimées à travers la marque « Valeurs Parc naturel régional »;
- à un positionnement différenciant, peu concurrentiel, contrairement au « *shoot nature* » où en France et à l'étranger de nombreuses destinations peuvent développer des propositions largement concurrentielles;

- De plus, ce positionnement valorise les outils partagés que sont la marque « Valeurs Parc » et la Charte européenne du tourisme durable. Des points de vigilances sont bien soulignés :
- Ce positionnement est celui où l'investissement des Parcs sera le plus important car c'est celui où les offres sont le moins prêtes à ce jour, nécessitant l'investissement collectif le plus fort. En effet, l'offre actuelle et son degré de maturité sur ces 3 types de positionnement « à dire des Parcs » mettent en lumière qu'en volume, le nombre d'offres actuelles est le plus important sur le « *shoot nature* ». Concernant le degré de maturité des offres, celui-ci est le plus fort sur la « campagne française »,
- Il faudra veiller à la dimension nature dans la construction des offres.

Faisabilité technique et marché

Les avis des experts et des Parcs se rejoignent autour de l'investissement important qu'il sera nécessaire de faire pour faire émerger la destination :

- Évolution dans les métiers des équipes Parcs vers plus de marketing et/ou externalisation de fonctions;
- Importance du travail de construction et du « design produits » tout en ayant le souci d'être vite visible et concret;
- Les questions des ressources et de la gouvernance, des possibilités de délégation de tâches au secteur privé doivent être posées;
- La capacité à nouer des partenariats avec des acteurs publics incontournables que sont les régions et les structures associées afin de s'adosser aux stratégies régionales et de mutualiser des compétences et moyens.

Sur la faisabilité marché :

- Besoin d'assumer un positionnement unique et l'élaboration d'une destination Parcs à l'échelle nationale pour valoriser la reconnaissance des Parcs en tant qu'acteurs d'attractivité et de développement des territoires;
- Rôle majeur de modèle pionnier pour montrer la voie d'un autre tourisme qui intègre les enjeux du développement durable;
- Un ciblage prioritaire sur le marché français semble se dégager.

Agriculture et forêt

La Commission « Agriculture et forêt » s'est réunie à deux reprises : les 10 avril et 13 novembre 2018.

8.1 AGRO-ÉCOLOGIE

Connaître et capitaliser

La Fédération continue à alimenter la base d'expériences sur l'agro-écologie. Un état des lieux des actions de transition agricole et alimentaire dans les Parcs naturels régionaux a été réalisé par un groupe d'étudiantes de Sciences politiques avec l'appui de l'association Résolis. Ce travail a donné lieu à la rédaction de 20 fiches recto-verso et à une synthèse présentée lors du séminaire « Agriculture » de juin.

Une plaquette commune Fédération-INAO-PN sur l'agroforesterie et les signes de reconnaissance a été éditée en septembre par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Diffuser et former

Deux numéros de la lettre « Agro-écologie Parcs » ont été édités.

Réunis dans le Marais poitevin du 6 au 8 juin 2018, une cinquantaine de techniciens en agriculture ont réfléchi à la transition agricole et alimentaire, à la lumière d'une étude réalisée par des étudiantes de Sciences Po Paris.

Au travers d'un forum ouvert, ils se sont penchés sur plusieurs entrées de la transition (animation, financements, changement climatique, diversification des productions, agriculture biologique, prairies fleuries, utilisation de la marque, etc.):

- Le ministère de l'Agriculture et Miimosa, spécialisé dans le financement participatif, ont apporté un éclairage sur les financements de la transition ;
- Le travail réalisé en collaboration avec Solagro sur le Massif de la Clape dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée et la visite de l'exploitation de la Prée Mizottière, a montré l'accompagnement et l'anticipation à envisager en l'agriculture suite au changement climatique ;
- L'expérience initiée par le Parc du Marais poitevin avec les Chambres d'agriculture visant à apporter une plus value aux éleveurs du Marais utilisant la marque « Valeurs Parc naturel régional » a montré une belle synergie d'acteurs et une valorisation territoriale prometteuse.

Séminaire dans le Parc Marais poitevin



La Fédération a poursuivi sa participation aux diverses manifestations nationales et instances (comités d'évaluation du projet agro-écologique, Comité de pilotage des sites pilotes eau et bio, etc.). Elle a contribué au séminaire sur l'agro-écologie et les filières, organisé par le MAA le 19 juin avec l'intervention du Parc des Alpilles.

Inciter

Des conventions de partenariat ont été signées le 1^{er} mars au Salon de l'agriculture respectivement avec l'APCA et l'INAO.

Un premier comité de suivi de la convention a été organisé avec l'APCA le 10 juillet 2018. La Fédération et l'APCA ont conduit préalablement, et séparément dans chacun de leur réseau, un travail d'enquête afin d'identifier les enjeux et attentes au regard de la convention nationale. Il en ressort plusieurs orientations, pour partie prises en compte dans l'écriture de la convention et pour partie devant servir de guide à l'élaboration des priorités de travail. Cette convention vise à renforcer au niveau local et national, les complémentarités et partenariats entre Parcs et chambres. Elle peut également servir de modèle à des conventions au niveau local. Quatre axes de travail communs ont été proposés en juillet : PAC post 2020, valorisation des produits, interconnaissance et projets alimentaires territorialisés.

L'objet de la **convention avec l'INAO** est de construire une collaboration active sur les territoires des Parcs naturels régionaux autour de 5 axes d'actions :

- Coexistence des signes d'identification de la qualité et de l'origine et de la marque « Valeurs Parc naturel régional » ;
- Engagements dans l'agro-écologie ;
- Partenariat sur la protection du foncier agricole sous SIQO ;
- Échanges de données ;
- Communication et formation.

Deux actions concrètes ont été menées dans le cadre de cette convention : un document qui explicite les différents cas de coexistence entre la marque et les SIQO et un tableau qui reprend tous les cas de figure de coexistence potentiels ou existant entre SIQO et marque VPNR.

Lauréats du Programme national pour l'alimentation



8.2 ALIMENTATION

À la demande des Parcs, la Fédération a monté un projet national intitulé « Système d'observation, d'accompagnement et d'appui aux initiatives et aux dynamiques territoriales de transition alimentaire au sein du réseau des Parcs naturels régionaux » et a été lauréate de l'appel à projet du Programme national pour l'alimentation en 2018. Ce projet sur deux ans vise à la fois à un partage d'outils et d'expériences sur les projets alimentaires territorialisés dans les Parcs mais également, à recenser sur les territoires, les initiatives et politiques publiques favorisant le développement d'une alimentation durable et responsable.

Elle anime ce projet avec l'appui technique et méthodologique de l'association Résolis.

Une phase d'observation sur la transition agricole et alimentaire

L'association Résolis a mis au point une méthode de caractérisation des Initiatives alimentaires responsables et durables (IARD) et des mesures de politiques publiques (MESARD) portées par les acteurs publics. Cette méthode, a été expérimentée avec Régions de France. En 2018, six Parcs pilotes l'ont utilisée sur leurs territoires et s'en sont servi pour conforter ou initier une animation territoriale sur la question de l'alimentation. Il s'agit des Parcs du Perche, Normandie-Maine, Vosges du Nord, Luberon, Baronnies provençales et Queyras. 5 de ces Parcs ont embauché des stagiaires. Une réunion de partage de la méthodologie a été organisée le 20 mars 2018 et le 12 juillet, les premiers résultats ont également été partagés. D'autres Parcs vont s'engager dans ce processus d'observation en 2019. Des réunions téléphoniques avec ces nouveaux Parcs intéressés ont permis une présentation de la méthode et de ses attendus.

Appui à l'organisation des acteurs des chaînes agricoles et alimentaires

La phase d'observation, mise en place par les Parcs au travers de l'outil Résolis, incite les porteurs de projet à s'organiser dans un réseau. L'aspect fédérateur vient de

l'élaboration collective d'une feuille de route proposant un cheminement vers un PAT organisé où les porteurs d'initiatives sont parties prenantes. Outre les dynamiques internes créées et les collaborations qui peuvent s'établir, les acteurs peuvent identifier les mesures de politiques publiques qui pourraient les appuyer dans leurs marches vers la transition agricole et alimentaire.

Inciter tous les Parcs naturels régionaux à être des territoires à alimentation durable et responsable

Dans le cadre de son projet, en complément de la mise en place de la méthode Résolis sur les territoires, la Fédération accompagne les Parcs dans leurs démarches d'émergence ou de consolidation de leur projet alimentaire territorialisé.

Une étude a démarré en octobre avec un groupe d'étudiantes de Sciences Po Paris, pour caractériser les PAT en cours ou en projet dans les Parcs. Les Parcs souhaitent également mettre en commun les méthodes et outils qu'ils utilisent sur les territoires. Une nouvelle chaire intitulée « Innover dans les territoires et accompagner les transitions » (InterActions) a été créée. Y participent Résolis, AgroParitech et sa Fondation, ainsi que la Fédération. D'autres acteurs devraient rallier cette chaire qui a pour ambition d'accompagner les acteurs de l'innovation et des transitions territoriales.

Le comité de suivi et de pilotage de ce projet s'est déroulé le 6 décembre. Il réunissait les partenaires, des Parcs pilotes, les financeurs et des structures porteuses d'autres projets sur l'alimentation à dimension nationale ou régionale.

Ce travail a également été valorisé par la Fédération au Forum international sur l'alimentation, l'eau et les biens communs organisé au Brésil par Terralim avec l'appui de la Région Bretagne. Ce forum a abouti à une déclaration commune France-Brésil-Burkina Faso pour faire évoluer les systèmes alimentaires et agricoles dans une optique de préservation des biens communs.

8.3 POLITIQUES AGRICOLES

PAC

La Fédération a participé au groupe d'information et d'échange sur la PAC piloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et a informé régulièrement les Parcs des avancées de la négociation.

La Fédération a également participé aux travaux de la plateforme « Pour une autre PAC » et a été signataire auprès de 33 autres structures d'une tribune dans *Libération* en faveur d'une PAC plus juste et plus environnementale.

La Fédération est intervenue également dans un séminaire à Bruxelles organisé le 7 décembre à la DG environnement. Ce séminaire était organisé par Europarc.

MAEC

En février 2018, la Fédération a organisé une réunion avec les autres espaces protégés (AFB pour les Parcs nationaux, Réserves naturelles et Fédération des conservatoires d'espaces naturels) pour voir quels sujets pourraient être traités en commun sur l'agriculture. Les MAEC sont apparues comme un sujet important. L'AFB avait créé un questionnaire également diffusé dans les Parcs naturels régionaux visant à une évaluation de la mise en place des MAEC.

Ce questionnaire a été exploité pour préparer un séminaire d'échange sur les résultats des MAEC et visant à voir comment les PNR peuvent s'organiser pour être force de proposition du dispositif futur (séminaire du 12 novembre). Deux intervenants des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture y ont participé ainsi que l'organisation « pour une autre PAC ». Des actes ont été produits à l'issue de cette rencontre.

Le 15 décembre, la Fédération a également participé au comité de suivi d'une étude commandée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour déterminer quels seraient les critères d'un PAEC réussi. Il a été proposé qu'un questionnaire soit envoyé par les têtes de réseau pour repérer les PAEC qui pourraient être étudiés plus précisément.

Colloque au Brésil sur l'alimentation



8.4 PROJET VENAISON

La Fédération nationale des chasseurs de France (FNC) a souhaité associer la Fédération dans la réponse à un appel à projet « Mobilisation collective pour le développement rural » copiloté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le CGET et RDF dans le cadre du réseau rural national.

En France, 70 % de la viande de gibier actuellement mise sur le marché en France est importée. Pourtant, du fait de l'augmentation des tableaux de chasse de grands gibiers en France, les capacités d'autoconsommation de la viande de grand gibier par les chasseurs sont aujourd'hui dépassées. Cette viande de qualité présente des caractéristiques nutritionnelles très intéressantes et favorables à la recherche d'alimentation équilibrée. Dans ce cadre, la FNC et ses partenaires souhaitent travailler à l'émergence de filières opérationnelles pilotes et démonstratives dans des régions déjà avancées sur ce sujet. La Fédération participera à ce projet sur 28 mois à compter de 2019.

8.5 FORÊT ET FILIÈRE BOIS

Partenariats ONF – PNR

Après 17 ans de partenariat national, l'ONF et la Fédération ont signé une nouvelle convention cadre le 18 avril 2018.

8 champs d'actions ont été retenus prioritairement dans la convention

- Intégration de la forêt des PNR dans les politiques territoriales pour la valorisation de la production forestière, des services rendus par la forêt en synergie avec les savoir-faire de ce territoire
- Adaptation de la forêt au changement climatique
- Recherche de l'équilibre forêt gibier
- Contribution de la forêt et de la filière bois à la réduction des émissions de carbone, avec la mobilisation de filières économiques territoriales : construction et bois énergie
- Gestion du patrimoine naturel : contribution de la forêt aux espaces protégés des PNR, gestion de la biodiversité ordinaire et remarquable, des paysages, contribution de la forêt aux trames vertes et bleues
- Prise en compte de la fonction d'accueil de la forêt et l'éducation à la forêt
- Prise en compte de la fonction de protection de la forêt : qualité de l'eau et des sols, protection contre les risques naturels
- Mise en œuvre de projets innovants, d'expérimentations et de projets de recherche dans les champs d'action de cette convention

Cette convention cadre était jusqu'en 2018 déclinée en avenants financiers annuels. 2018 a été l'occasion travailler dans ce cadre sur :

- les partenariats entre Parcs et ONF au travers de la finalisation d'une synthèse sur les partenariats locaux suite à l'enquête conduite en 2017;
- l'organisation du 6^e séminaire organisé en commun. Celui-ci a été organisé les 5 et 6 avril dans le Parc de Chartreuse sur le thème « Les liens entre villes et forêts ». Il a réuni 80 participants (techniciens de Parc et de l'ONF ainsi que des partenaires). Les interventions proposées dans le cadre des deux plénières du séminaire ont permis d'éclairer cette problématique et d'apporter des éléments de réponses aux questions posées. Elles ont en particulier montré comment les approches forestières territoriales, les actions mises en œuvre et les innovations proposées par les Parcs, l'ONF et leurs partenaires, peuvent contribuer à améliorer la gestion durable et intégrée des espaces forestiers liés à « la ville ». Après la découverte d'expériences sur le Parc de Chartreuse, les participants se sont répartis dans **3 ateliers d'échanges** dans lesquels des témoignages d'acteurs ruraux ou urbains ont introduit les travaux :
 - Lien villes-forêt : unis pour valoriser le bois dans la construction et l'énergie,
 - Lien villes-forêt : sensibiliser les habitants à la forêt et les acteurs du bois aux attentes des populations,
 - Lien villes-forêt : agir pour une cohabitation des usages.

Les transformations de la société ont largement changé la donne en matière de relations villes/campagnes. Les pratiques et usages reliés à la forêt, l'un des espaces directement concernés par ces évolutions, se trouvent dès lors fortement remis en question. En particulier sur la gestion de la multifonctionnalité de la forêt : cohabitation entre récréation et ressourcement de la population, production de bois, lutte contre le changement climatique et maintien de la biodiversité et des paysages.

Force est de constater qu'il n'existe pas un degré élevé de compréhension et de coopération entre les acteurs urbains et ruraux. Pour progresser en ce sens, il apparaissait important de dépasser l'a priori existant dans les représentations et perceptions que les acteurs se font de la forêt afin de conforter la gestion durable des forêts comme les filières bois aux échelles locales/régionales tout en intégrant davantage chaque forêt dans son territoire.

Note de positionnement « Forêt »

Un chantier sur une note de positionnement commune sur la forêt a été lancé. L'objectif est que les Parcs puissent partager un « socle commun » sur les questions forestières, dans un contexte changeant. Il sera finalisé en 2019.

PARTIE 9

Urbanisme, paysage, climat et énergie

9.1 URBANISME

La Fédération a travaillé sur trois axes : l'urbanisme intercommunal, la participation des habitants aux démarches de planification, et à une contribution forte à la loi dite « Elan », Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Elle a, pour ce faire, organisé des temps d'échanges et produit des publications dont 5 numéros du *Le Lien – Paysage, urbanisme et architecture*.

L'urbanisme intercommunal

Plusieurs expériences ont été valorisées sur l'urbanisme intercommunal.

Il apparaît que les Parcs interviennent en amont des documents d'urbanisme, notamment dans une assistance à maîtrise d'ouvrage qui permet au territoire d'élaborer son projet à partir des orientations de la charte et autour d'une animation des acteurs locaux. Cela permet de mettre en place des systèmes qui mutualisent l'ingénierie sans supprimer l'importance du niveau communal. Le secret demeure la qualité de l'animation et de la concertation, et c'est dans ce domaine que les Parcs apportent leur plus.

La Fédération des Parcs a suivi et relayé les travaux du **Club PLUi** animé par le ministère et participé aux différentes réunions. Elle a également été membre du jury de l'appel à projet national PLUi.

La Fédération a également lancé une **étude sur les outils de connaissance** pour mettre en œuvre un aménagement du territoire fin. Une consultation a été lancée, un groupe de prestataires retenus, un comité de pilotage créé, un questionnaire élaboré et diffusé au Parcs. Une cinquantaine d'outils ont été identifiés et une restitution de cette étude est programmée pour le 14 mars 2019.

Avec l'appui du Parc des Monts d'Ardèche, elle a construit un **voyage d'étude** dans le Vorarlberg (Autriche) sur le thème de l'habitat écologique et du développement local qui se déroulera en 2019. Elle s'est rapprochée du CAUE de l'Aisne, très investi sur ces sujets, afin de mutualiser leur ingénierie. L'objectif est de découvrir les mécanismes de gouvernance des réalisations visitées : implications et relations entre les différents acteurs économiques et politiques ; les différents processus d'assistance à maîtrise d'ouvrage mobilisés. Le public sera constitué de techniciens

et d'élus des Parcs naturels régionaux. Une attention particulière sera apportée à la pédagogie, l'accessibilité des interventions et présentations, et à leur transférabilité dans le contexte français.

Participation des habitants

Dans le cadre de sa réflexion sur la création d'une « Université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture » visant à rendre les habitants davantage acteurs du cadre de vie, la Fédération a traité en particulier la possibilité de rendre plus accessible les sujets liés au cadre de vie dans l'urbanisme intercommunal.

Loi Elan : Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

La Fédération s'est fortement mobilisée sur le projet de loi Elan. Elle a notamment organisé plusieurs temps d'échange avec les Parcs et élaboré une contribution riche. Afin d'être au plus près des besoins des territoires, les Parcs ont réaffirmé le besoin des communes d'une assistance à maîtrise d'ouvrage afin que les élus puissent décider dans un cadre clair des orientations et des projets à développer.



Résumé des contributions de la Fédération

- **Libérer le foncier à partir de la réversibilité des sites** (article 6)
- **Réaffirmer la portée juridique de la charte et la compatibilité des documents d'urbanisme** (article 33)
- **Maintenir l'avis consultatif de l'ABF** (article 15)
- **Sécuriser les demandeurs de permis** (article 16)
- **Demander l'accessibilité à tous pour les bâtiments collectifs, y compris aux personnes handicapées** (article 18)
- **Favoriser l'habitat écologique et les filières locales plutôt que des bâtiments hors-sol** (article 19)
- **Ne pas supprimer le droit de préemption des logements sociaux pour les communes en milieu rural** (article 29)
- **Réaffirmer le rôle des Parcs dans la revitalisation dans centres-bourgs et des bourgs-centres** (article 54)
- **Prendre en compte l'impact des aménagements concernant le paysage et le vivant sur le développement du numérique** (articles 62, 63 et 64)



Ateliers territoriaux

9.2 ATELIERS TERRITORIAUX « HORS LES MURS »

La Fédération a poursuivi l'accompagnement des Ateliers territoriaux « Hors les murs ».

Une seconde journée d'échange « Quand les écoles rencontrent les territoires » a été organisée le 31 mai 2018 à Paris, permettant à de nouvelles écoles et Parcs de se greffer à cette initiative et surtout de faire connaissance et se préparer à candidater. Neuf Parcs ont répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt.

Plus d'une cinquantaine d'écoles ont manifesté un intérêt pour ces ateliers territoriaux et la communication de la Fédération a permis de toucher davantage d'établissements d'enseignement supérieur. La concrétisation de cet intérêt reste cependant difficile en raison des freins rencontrés au montage des projets (nécessité d'immerger deux écoles en même temps et donc de parvenir à faire coïncider les agendas). Aujourd'hui, 19 écoles ont sauté le pas en soumettant un projet aux deux vagues de candidatures lors de l'année 2018.

Au total, 10 projets ont été déposés en 2018. La Fédération et ses partenaires ont soutenus 7 ateliers et projets d'ateliers territoriaux en faveur de 6 Parcs naturels régionaux. Les professeurs ayant organisés les deux ateliers territoriaux déjà achevés souhaitent renouveler l'expérience et candidater aux prochaines sessions de l'année 2019.

Les Parcs ayant répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt

- Parc naturel régional du Périgord-Limousin (lauréat)
- Parc naturel régional de Lorraine (lauréat)
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc (lauréat)
- Parc naturel régional de Scarpe-Escaut (lauréat, deux projets)
- Parc naturel régional du Vercors (lauréat)
- Parc naturel régional de Pyrénées ariégeoises (lauréat)
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
- Parc national de la Réunion (hors du cadre de l'AMI)

La Fédération a organisé et animé deux comités de pilotage, avec ses partenaires, les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires, la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature et le Commissariat général à l'Égalité des territoires (12 Juillet 2018 et 5 Novembre 2018), et deux comités de sélection (15 Février 2018 et 28 Juin 2018).

L'année 2018 a été marquée par une dimension opérationnelle des Ateliers « Hors les murs ». La Fédération et ses partenaires ont créé un outil qui a permis à des écoles de travailler entre elles mais aussi d'investir des villages pour comprendre leurs enjeux et proposer des orientations de développement local.

3 ateliers se sont déroulés en 2018

- L'ENSA de Bretagne à Rennes (ENSAB) & L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) dans le PNR du Périgord-Limousin, du 4 au 10 mars 2018
- L'ENSA Paris-Val de Seine (ENSAPVS) & L'Université Paris Diderot (UFR Géographie, Histoire, Économie et Sociétés) dans le PNR de Lorraine, du 17 au 21 septembre 2018
- L'ENSA de Toulouse (ENSAT) & L'Université de Toulouse Jean-Jaurès (Villes, Habitat et Transition écologique) dans le PNR du Haut-Languedoc, immersion en octobre 2018 et restitution le 17 janvier 2019

La Fédération s'est rendue sur le terrain à l'Atelier ENSA de Nancy du 11 au 17 février 2018 (hors AMI) et à l'Atelier territorial « Hors les murs » du Parc du Périgord-Limousin du 6 au 8 mars 2018. Elle a assisté aux restitutions des Ateliers « Hors les murs » de l'ENSA Nancy le 30 mai 2018 (hors AMI) et de l'Atelier territorial « Hors les murs » du Parc de Lorraine le 21 septembre 2018. Ces deux restitutions ont permis aux étudiants de montrer leurs productions (affiche format A0) qui seront valorisés nationalement en 2019.

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/atelier-hors-les-murs

9.3 LE PAYSAGE

L'année 2018 a permis d'animer le réseau des Parcs sous plusieurs axes : plan de paysage – observatoires photographiques du paysage – liens entre l'urbanisme et le paysage – participation – ateliers hors les murs – relations entre biodiversité, paysage et système alimentaire.

Quatre numéros du *Lien – Paysage, urbanisme et architecture* ont permis de traiter des expérimentations en matière de paysage, notamment dans l'élaboration de plan de paysage et l'utilisation des observatoires dans les Parcs. Lien pour télécharger les numéros :

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/le-lien-paysage-urbanisme-et-architecture

Plans de paysage

La Fédération a participé aux travaux du Club Plans de paysage du ministère et a été membre du jury de l'appel à projet Plans de paysage devenu annuel.

Elle a animé une réflexion autour du thème : le Plan de paysage lors du renouvellement de charte. Elle a présenté dans ses publications des actions de Parcs et la plus-value de leur approche.

Les Parcs naturels régionaux ont à nouveau répondu présents au rendez-vous de l'appel à projet Plans de paysage. Les Parcs de Camargue, du Morvan et des Vosges du Nord ont été lauréats. Deux intercommunalités, comportant un Parc partenaire, ont également été récompensées dans ce cadre : le Parc des Ballons des Vosges associé à la Communauté de communes des Hautes-Vosges, le Parc des Pyrénées ariégeoises conjointement avec l'association de communes du Haut-Vicdessos.

Les lauréats ont reçu leur distinction à l'occasion du séminaire annuel des Plans de paysage qui s'est tenu à l'Hôtel de Roquelaure, le 4 décembre. Cette journée a permis de présenter l'objectif des projets déposés. Un temps en ateliers a également été consacré à la formalisation des attentes du réseau des Parcs vis-à-vis du Club Plans de paysage.

La diversité des projets a permis de percevoir l'ensemble des possibilités et des échelles d'intervention d'un Plan de paysage. La question du choix des prestataires a par ailleurs été évoquée, ainsi que les possibilités de développer des coopérations internationales.

Pour les Parcs naturels régionaux n'ayant pas eu la chance d'être retenus, des solutions régionales sont en cours de négociation. Il est aussi à rappeler que les Parcs participent au Club Plans de paysage.

Observatoire photographique du paysage, un outil partagé

La Fédération a mis à jour sa base de données en ligne des Observatoires dans les Parcs. Elle a identifié un projet de recherche sur le thème d'un élargissement de l'utilisation de l'outil à un appui en matière d'urbanisme. Cette recherche sera conduite dans le cadre d'une thèse (Anne Badrignans).

Pour l'avenir, les Parcs souhaitent que cet outil puisse être utilisé à la hauteur de son potentiel, en vue de favoriser une élaboration plus pertinente des documents d'urbanisme et des différents schémas régionaux. La prédisposition de l'Observatoire photographique du paysage à constituer un élément de suivi, pouvant contribuer aux décisions en matière de planification et à même de donner un cadre plus précis à la mise en œuvre de la Charte, offre désormais la possibilité aux Parcs de déployer cet outil pour participer à l'évaluation du projet de territoire.

Parcs et observatoire photographique du paysage

Les Parcs sont fortement investis autour de l'Observatoire photographique du paysage, dès sa création, six d'entre eux figurant parmi les vingt premiers itinéraires retenus pour expérimenter l'Observatoire photographique national du paysage.

Très rapidement ces démarches se sont vues complétées par d'autres dispositifs, de nombreux Parcs ayant souhaité s'emparer de l'outil, avec pour certains, l'envie de s'extraire du protocole national conduisant ainsi à la mise en place de méthodes locales et hybrides. Trente Parcs naturels régionaux disposent aujourd'hui d'un Observatoire photographique du paysage. Ce réseau, représentant à lui seul 25% des démarches existantes sur le territoire national, en détient le plus grand nombre. Ce chiffre devrait encore être amené à évoluer, la constitution d'un Observatoire photographique du paysage faisant l'objet d'une réflexion pour neuf autres Parcs.

Au-delà de cette forte représentativité, les approches mises en place par les Parcs naturels régionaux s'avèrent exemplaires, tant dans leur diversité que par la qualité des réflexions qui y sont conduites. En effet, l'apparition d'une nouvelle génération d'Observatoires photographiques du paysage, ayant su dépasser le cadre originel dans lequel ils avaient été conçus pour constituer un outil de suivi des mutations paysagères et un support d'évaluation des politiques publiques, traduit bien la montée en puissance ainsi que la forte attente des Parcs autour de cet outil. Un outil pluriel et plurithématique positionné à la croisée des attentes et des besoins du territoire

Un outil pour stimuler la connaissance paysagère

Si l'Observatoire photographique du paysage permet d'appréhender les mutations induites par l'activité humaine, celui-ci sert aussi à éclairer ainsi qu'à stimuler la connaissance paysagère et l'organisation du territoire. Dans le Parc du Pilat, l'Observatoire photographique du paysage, dont la création remonte à 1993 et qui constitue l'une des démarches les plus abouties, fait notamment office de support de discussion et de négociation auprès de la profession agricole. Le Parc l'emploie également en tant que lanceur d'alerte sur les secteurs le plus soumis à l'enrichissement et aux différents usages agricoles. L'Observatoire conduit par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, permet quant à lui de prendre en compte les pratiques locales des habitants, via un pas de temps de reconduction au quart d'heure. Également adossé à un pas de temps annuel, ce dispositif a permis de porter une attention toute particulière sur le trait de côte, dont le retrait est observé depuis 2005.

Un outil pour mobiliser les acteurs

L'outil dispose également d'une capacité à pouvoir impliquer l'ensemble des acteurs depuis les représentants des services de l'État jusqu'aux élus, en passant par les techniciens et associations, pour certains peu experts du paysage et de la photographie. L'Observatoire photographique du paysage présente une aptitude notable à pouvoir modifier le regard porté par les habitants sur leur cadre de vie, cette démarche d'observation par la photographie contribuant à favoriser une certaine prise de distance vis-à-vis d'un paysage familier. Dans ce cas, l'Observatoire photographique du paysage pourra alors être mobilisé dans des actions

de sensibilisation pouvant prendre différentes formes : concours photographiques, ateliers de discussion pour le choix des clichés, groupes de travail composés d'élus et de techniciens, réalisation d'ouvrages scientifiques, d'expositions ou encore de travaux d'affichage.

► **Un contributeur effectif en matière d'urbanisme et d'aménagement**

Tout d'abord utilisé au profit de la sensibilisation et de l'animation du territoire, l'Observatoire photographique du paysage a plus tardivement été mis au service de l'urbanisme dans les Parcs. Pour autant, sa prise en compte et son intégration dans les logiques d'urbanisme constitue désormais pour les Parcs une manière d'éclairer et de rendre lisible les évolutions du territoire. Cette lecture donne ainsi un visage aux paysages d'un territoire au moment où s'imposent des choix d'aménagement : élaboration des documents d'urbanisme, projets de constructions, revitalisation d'un centre-bourg, réouverture paysagère, démarche de développement d'une filière.

Biodiversité et paysage

L'intuition est qu'il existe des interrelations vertueuses entre qualité paysagère, richesse biologique et système alimentaire. Certains Parcs, sans forcément se le dire aussi clairement, ont produit des expérimentations remarquables pouvant susciter des politiques locales vertueuses. Dans la continuité des travaux conduits depuis 2014, et plus particulièrement de la réflexion engagée en 2017, sur les liens entre paysage, biodiversité et système alimentaire, la Fédération a organisé une journée le 27 mars 2018 dont le compte rendu est téléchargeable :

► www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/paysage-biodiversite-et-alimentation

Les actions conduites par les Parcs ont été repérées et la Fédération a produit en 2018 **quatre fiches** sur des expérimentations :

- **Périgord-Limousin**

Quand l'acquisition d'une parcelle de 100 hectares, destinée à alimenter les cantines et le marché local, concourt à la préservation du paysage et de la biodiversité

- **Morvan**

Un projet de restructuration pour le Vignoble vézélien

- **Brenne**

Un nouveau modèle d'approvisionnement alimentaire pour favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité

- **Avesnois**

Une démarche de restauration collective au service de la préservation du bocage et de la qualité de l'eau

Vers la concrétisation de l'Université populaire du cadre de vie

La Fédération a structuré les différentes attentes et objectifs constitutifs à la création de l'Université populaire de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, souhaitée par les Parcs naturels régionaux lors des différents échanges qui se sont déroulés dans le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes les 13, 14 et 15 juin. Une feuille de route esquissant les contours du projet national d'Université populaire du cadre de vie a été produite et permettra en 2019 de créer cet outil dont l'objet est de favoriser la participation des habitants au cadre de vie. La Fédération a parallèlement



L'Université populaire du cadre de vie : La feuille de route

Malette pédagogique conçue à destination de chaque profil d'utilisateur existant, cette Université populaire du cadre de vie se déclinera à travers un ensemble d'actions expérimentales et de dialogue avec la population, ainsi que différents clips favorisant l'apport de solutions concrètes. Parallèlement aux publications, formations et ateliers pratiques proposées aux habitants dans ce cadre, une plateforme internet viendra compiler les vidéos d'initiatives de démocratie participative locales recensées dans les territoires de Parcs. Elle permettra aussi, pour tous, de faciliter l'accès à une grande variété de cours en ligne dédiés à différents thèmes.

En complément du travail de réalisation filmique « Inventer demain » en ligne sur le site de la Fédération et dont une nouvelle série sera produite en complément des dix premiers supports réalisés, une réflexion est à poser pour l'année 2019 concernant la matérialisation de la plateforme de portage et d'échange, ainsi que sur les outils de la connaissance, à mettre à la disposition des différents acteurs ciblés. Les démarches participatives mobilisables identifiées dans chacun des Parcs, feront notamment l'objet d'une valorisation au sein de cette plateforme.

Il paraît aussi pertinent pour l'avenir que certains des sujets évoqués dans le cadre des échanges, notamment ceux du lien entre le besoin et l'offre, les outils amenés à composer la malette pédagogique ou encore les « ateliers-tests » concernant la question de l'aménagement du territoire, puissent être aussi approfondies. L'une des options envisagées consisterait aussi à créer une Université populaire dont l'une des actions consisterait à mettre en place un site internet dédié à l'achat et la vente immobilière en ligne, les habitants disposant de toute l'acuité requise sur leur cadre de vie, à ce moment précis. L'ensemble des chantiers à poursuivre pour mettre en musique l'Université populaire, pourrait ainsi justifier l'accompagnement de la démarche par un bureau d'études spécialisé sur cette question.

Par ailleurs, le terme d'Université populaire, en tant qu'approche citoyenne préalable à la définition d'espaces de discussions et de débats spontanés, n'a pas été réellement questionné. Rappelons que le dispositif initié par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est pensé pour se faire l'écho des initiatives locales naissant sur les territoires et être mis au service de la connaissance et de la contribution citoyenne par la convivialité.

En complément du travail de passerelle à conduire avec les réseaux Éducation à l'environnement et le réseau Culture, il serait intéressant d'engager un travail sociologique d'enquête auprès des habitants, des amis ou des ambassadeurs de Parcs en vue de récolter leurs attentes et leur perception au sujet de l'Université populaire voulue pour venir demain en appui des démarches collectives citoyennes dans les Parcs naturels régionaux.

9.4 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Fédération et les Parcs ont mis l'accent sur les outils de déploiement de la transition énergétique : la dimension citoyenne des projets, les conditions de développement et d'acceptation des énergies renouvelables, et l'entrée dans une stratégie d'adaptation.



Transition et financement

Les Parcs naturels régionaux ont massivement répondu à l'appel à projets TEPCV et se sont donc impliqués avec leurs collectivités dans la mobilisation des CEE-TEPCV (certificats d'économie d'énergie). La Fédération a organisé des échanges entre les Parcs qui étaient avec leurs collectivités engagés dans la valorisation des actions éligibles au financement CEE-TEPCV.

Parcs et certificats d'économie d'énergie

Une partie des Parcs a opté pour l'appui d'un intermédiaire dans la gestion de la mise en offre des certificats et la négociation d'un tarif avec les obligés (acteurs de l'énergie devant acquérir des certificats pour compenser leur production d'énergie carbonée). Un groupe plus restreint de Parcs a choisi de gérer en interne la collecte et la mise sur le marché des certificats. Il y a eu un très important travail d'ingénierie au sein des Parcs souvent dans des dimensions exploratoires. Le bilan aujourd'hui montre qu'il n'y avait pas forcément de bon ou mauvais choix dans le portage et aussi la volatilité des prix d'achat qui, sur une période courte, ont pu doubler...

Une journée d'échange sur le **financement participatif** de projets en lien direct avec la transition énergétique a été organisée à Paris le 16 mai 2018 et a réuni une trentaine de personnes. Elle a permis d'avoir une vision du développement de ce secteur à travers le tableau précis dressé par Financement Participatif France. Les participants ont pu également bénéficier des témoignages de territoires, de porteurs de projet (Celéwatt) et de plateformes (Kiss Kiss Bank Bank et Miimosa). Les échanges ont aussi été l'occasion d'évoquer les limites de la démarche : capacité de contribution financière limitée, construction d'une gouvernance pour ces projets et compatibilité avec les projets de territoire. Enfin, la Fédération est revenue sur un travail engagé depuis quatre années sur le financement participatif et son rôle dans les projets de transition énergétique. Un bilan a été présenté lors de la Commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » fin octobre 2018.



Visite de la centrale solaire au sol, séminaire dans le Parc des Causses du Quercy

Contribuer aux démarches européennes

En janvier 2018, la Fédération, avec l'appui du Parc des Vosges du Nord et de la Fédération des Parcs de Wallonie, a présenté un atelier aux **Assises européennes de l'énergie** à Genève (Suisse). Il s'agissait de mettre en avant la convergence entre innovation dans la transition énergétique et territoires reconnus pour leur qualité environnementale. Les participants ont ainsi pu bénéficier d'un retour sur une coopération transfrontalière entre un Parc allemand et le Parc naturel régional des Vosges du Nord sur la question de la rénovation thermique des bâtiments et la formation des artisans qui a souligné la convergence européenne sur le sujet. Dans la même conférence, les Parcs wallons ont pu mettre en exergue la coopération avec les Parcs naturels régionaux français et la capacité pour un territoire à associer développement économique, énergie et espace naturel.

Ce volet rejoint la démarche globale du réseau des Parcs en matière d'énergie et d'adaptation au changement climatique qui comprend un très important volet de coopération européenne. Les sujets, allant de la coopération énergétique à l'innovation en matière de pollution lumineuse en passant par les formes de portage de projets énergétique, sont très souvent portés et amplifiés par des partenariats européens qui aboutissent, comme le montre la démarche des Centrales villageoises à des outils innovants transférables et pérennes.

Énergie et Biodiversité

La Fédération a organisé une journée dédiée lors du séminaire national « Biodiversité » dans lequel les questions de convergences d'objectifs, de construction d'une « culture croisée » et d'intégration réciproque ont été abordées. Elle a pu également y présenter la nouvelle PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) et bénéficier du retour de partenaires sur ce lien biodiversité / énergie avec notamment RTE et les services déconcentrés de l'État.

Le lien entre transition énergétique, adaptation et biodiversité a été également souligné dans le cadre du travail sur une note de positionnement sur l'éolien, les échanges lors du séminaire « Énergie », et à travers l'évocation de la filière bois-énergie et bois construction au séminaire « Forêt » dans lequel un atelier était consacré à la dimension filières de la forêt.

Séminaire annuel « Énergie Climat »

Le Parc des Causses du Quercy a accueilli, du 22 au 24 mai 2018, la rencontre technique annuelle des Parcs. Hormis le classique « Tour de France des actions conduites dans les Parcs », deux thèmes étaient mis en exergue : la lutte contre la pollution lumineuse et la place des Parcs dans la nouvelle organisation territoriale de l'énergie. Il a réuni une trentaine de personnes et près de 25 Parcs naturels régionaux durant 3 jours qui ont permis, en s'appuyant sur l'expérience conduite sur le Parc des Causses du Quercy, d'évoquer le rôle d'expérimentateur des Parcs, l'évolution du rôle de coordination et la mise en relation de l'ensemble des acteurs d'un Parc. Les témoignages des Parcs et de la région Occitanie ont également confirmé la place particulière des Parcs dans l'expérimentation et la capacité à avoir une approche transversale des sujets concernés par cette mutation.

Pollution lumineuse

Une nouvelle fois, les Parcs et la Fédération se sont mobilisés lors du **Jour de la Nuit** le 13 octobre 2018 avec une déclinaison d'opérations mixant astronomie, énergie, biodiversité et culture.

Dans le même temps, la croissance de l'engagement des collectivités de Parcs dans le **label « Villes et villages étoilés »** s'est poursuivie. La Fédération est ainsi confortée dans l'intérêt d'avoir engagé depuis 2012 le principe d'une convention avec l'ANPCEN. Lors du séminaire « Énergie Climat », la journée dédiée au sujet a mis en avant **quatre axes** pour les Parcs :

- La question de la labellisation et de la reconnaissance de l'action territoriale (de villes et villages étoilés à la RICE)
- La question de la technologie et de la convergence des enjeux (biodiversité, énergie, patrimoine et paysage)
- La question de l'acceptabilité du changement de stratégie d'éclairage
- La question du rôle des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière

Il a été décidé d'organiser une journée d'échanges à Paris pour clarifier les enjeux et ouvrir les perspectives de travail pour les années à venir. Cette démarche a été élargie en fin d'année avec la construction d'un partenariat avec l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités pour cette journée. Elle aura lieu début 2019. Elle permettra de finaliser le guide fédéral à destination des collectivités qui mettra en avant des exemples de réussite dans les Parcs.

Enfin, l'année a été marquée par le projet d'**arrêté relatif à la lutte contre la pollution lumineuse** finalement sorti le 27 décembre 2018. La Fédération a travaillé avec les techniciens des Parcs, tant biodiversité qu'énergie et climat, sur le contenu prévisionnel de l'arrêté et particulièrement sur l'article 4 relatif aux extensions d'objectifs possibles sur les territoires des Parcs naturels régionaux. La Fédération a fait le lien avec le ministère et a fait remonter les remarques des Parcs. Elle a déposé une contribution lors de la phase de consultation. Si le décret va dans le sens d'un progrès dans



l'ambition et dans l'engagement de la France sur ce sujet, la Fédération regrette l'absence de mention du syndicat mixte de Parc comme interlocuteur de référence du préfet et souhaite que la charge de la responsabilité en matière d'exigence et de normes techniques pèsent moins sur les communes et plus sur les acteurs économiques de la filière. Les Parcs restent pleinement mobilisés et sont prêts à partager et à expérimenter sur ce thème. Enfin, la Fédération a rappelé l'importance de prendre en compte les récentes modernisations de l'éclairage réalisées dans le cadre des TEPCV et de ne pas pénaliser des communes qui se sont engagées par une demande de modification immédiate des nouvelles installations.

Le cadre d'engagement des Parcs sur l'énergie

La Fédération a finalisé une note de positionnement « Énergie Climat » et mis à jour les notes de positionnement sur l'éolien et sur le solaire.

Ce travail de longue haleine intègre deux années d'évolutions réglementaires et techniques, et a permis d'organiser un travail collectif des Parcs. Un projet de motion a été discutée lors de la Commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » de novembre 2018 et en groupe de directeurs, avant de la soumettre à discussion au premier Bureau de l'année 2019. Elle sera suivie d'une motion sur le solaire et permettra, courant 2019, de sortir une note d'orientation à jour.

Climat et recherche

La Fédération, consciente de l'importance du lien entre recherche et action territoriale, a participé au réseau ENGAGE qui a pour vocation de contribuer au rapprochement des milieux académiques et associatifs autour des questions climat-énergie. Une réunion de lancement a eu lieu les 8 et 9 octobre 2018 à Paris. Il y a été question du travail engagé par le Parc Loire-Anjou-Touraine en particulier.

Le second volet du travail autour des questions de recherche a porté sur la valorisation des actions des Parcs, en particulier dans le cadre des travaux menés par l'IUCN avec la mise en avant des démarches Cactus et Ressac et sur le travail du Parc de Camargue face aux mutations du littoral. La Fédération a participé aux groupes de travail et est intervenue lors d'une formation destinée à un master international spécialisé (DYCLAM).

Enfin, le sujet de la relation recherche et changement climatique se retrouve dans un des enjeux identifiés par le groupe des Parcs littoraux au sein de la Fédération.

9.5 ÉCOQUARTIERS

La Fédération a poursuivi son engagement dans la démarche nationale ÉcoQuartier portée par le ministère en charge du logement et de l'habitat durable, et dans la valorisation de la contribution des Parcs pour un aménagement durable intégrant les enjeux des transitions énergétique et écologique, et œuvrant sur l'adaptation des territoires et modes de vie.

10 ans d'engagement

La Fédération a lancé une **étude** sur les dix années d'engagement des Parcs dans la démarche ÉcoQuartier pour à la fois mieux identifier les atouts et contributions des Parcs sur ce sujet et ouvrir une démarche prospective sur l'évolution de cet outil ÉcoQuartier. Elle sera disponible début 2019. En effet, les Parcs ont été pionniers sur ce domaine, dans sa dimension rurale, et ont contribué durant dix années à porter au sein de la Commission nationale la pleine contribution des collectivités rurales au développement d'un urbanisme durable de qualité empreint des enjeux des transitions et en faveur de la qualité de vie des habitants.

Rencontres de terrain

Une journée de rencontre entre les techniciens du ministère et les Parcs de la Région Hauts-de-France a été organisée avec l'appui de ENRX en décembre 2018 afin de promouvoir la diffusion du label et la démarche ÉcoQuartier. Les échanges ont permis de présenter la démarche de chacun des Parcs sur les questions d'urbanisme durable et d'ÉcoQuartier, de dialoguer sur les formations et les besoins des Parcs. L'accent a été également mis sur le programme « Partons 2.0 » qui associe – sur des questions d'aménagement, d'espace publics et d'activités – des communes des Parcs des Hauts-de-France et la province belge de Flandre occidentale. Une seconde rencontre technique régionale est prévue début 2019.

Label

La Fédération a participé à l'ensemble des réunions de la Commission nationale et a mobilisé les Parcs pour l'appel à projet du label 2018. Aujourd'hui, plus de 46 % des projets présentés au label sont ruraux. La Fédération et plusieurs Parcs ont participé aux expertises terrains et entré de nouveaux projets dans les collectivités des Parcs dans la démarche. La Fédération a pu mettre en avant la démarche des Parcs lors d'une intervention à une journée de formation ÉcoQuartier des correspondants Ville durable, le 18 septembre 2018.

Enfin, la Fédération a également témoigné au sein d'un atelier lors de la journée nationale ÉcoQuartier, le 13 décembre 2018 au CGET. La Fédération est intervenue sur l'intérêt de la démarche tiers-lieux, notamment à travers l'exemple de la fruitière numérique dans le Parc du Luberon à Lourmarin.



9.6 ÉCO-MATÉRIAUX ET ÉCO-RÉNOVATION

Le secteur du bâti est face à un défi colossal en matière d'adaptation au changement climatique et énergétique : il va falloir rénover, innover et inventer l'équilibre architectural de demain en répondant aux attentes légitimes des habitants en matière de qualité de vie, d'intégration au patrimoine local et d'accessibilité. Entre les réflexions sur les manières d'habiter, de travailler et l'émergence des matériaux biosourcés qui bouleversent les modes de création architecturale, il s'agit de trouver la voie pour une architecture contemporaine en phase avec les enjeux des territoires ruraux. Dans les Parcs naturels régionaux, cet enjeu sur la rénovation thermique prend tout son sens à travers un parc immobilier à la fois patrimonial et en lien avec les savoir-faire et matériaux locaux et des constructions plus récentes issues de l'avant 1973 avec une thermique peu compatible avec une sobriété et une énergie décarbonée.

L'étude conduite en 2017 a confirmé l'engagement des Parcs sur tous les fronts de ce chantier de la rénovation thermique. On considère qu'il y a en France 7 à 8 millions de « passoires thermiques » et que le bâti est le premier chantier de la transition énergétique. Les Parcs ont pris leur part à travers des opérations autour de la rénovation des centres-bourgs, de la lutte contre la vacance, du soutien aux filières locales en matière d'éco-matériaux et de formation. L'étude montre bien que ce dossier comprend des dimensions aussi bien sociales qu'économiques, des aspects de recherche et développement. Les Parcs se proposent d'être des territoires d'innovations sur ce sujet, notamment via le traitement croisé d'enjeux qui caractérise les Parcs.

En décembre, la Fédération, avec le soutien du Parc naturel régional de la Brenne, a organisé une journée d'étude et de découverte d'expérimentations avec le ministère de la Culture (direction des Patrimoines). Cela a permis de croiser aussi bien les politiques patrimoniales, la démarche ÉcoQuartiers et le soutien à l'innovation technique en lien avec les matériaux locaux. Les rencontres avec des élus de deux communes du territoire ont également permis de rompre avec l'idée que la construction biosourcée et efficiente est réservée à ceux qui ont d'importants moyens financiers. Il faut toutefois souligner l'importance dans ce cas du choix politique des élus qui ont opté pour un service aux habitants plutôt que pour une opération spéculative. Dans ces cas-là comme dans d'autres Parcs, il faut souligner l'apport financier de projets européens et de l'appel à projet TEPCV.

En novembre 2018, la Fédération, ainsi que plusieurs Parcs, a participé au lancement du CREBA qui va regrouper et mobiliser un maximum d'acteurs et d'expériences autour de la rénovation du bâti ancien. Pour les Parcs, c'est un véritable enjeu économique et de développement local quand on sait que 57 % des rénovations thermiques sont effectuées par des artisans. La Fédération, avec le ministère de la Culture, a donc souhaité organiser une journée d'échange nationale sur le sujet et sur les éléments de réussite de cette rénovation. Elle aura lieu début 2019 afin d'intégrer les éléments évoqués précédemment. Comme l'évoquait un participant lors de la rencontre CREBA : « *Massification de la rénovation ne doit pas rimer avec uniformisation* ». La Fédération, avec l'appui de l'expérience des Parcs, ne peut que soutenir cette affirmation et soutenir la valorisation des innovations portées dans les Parcs.

Vie culturelle, éducation et lien social

10.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION

Grâce au soutien du ministère de la Culture, la Fédération a poursuivi le renforcement du développement culturel et de la création contemporaine en milieu rural auprès des chargés de mission culture et éducation des Parcs.

Le séminaire annuel, qui s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2018 dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, a été l'occasion d'échanger et se confronter sur « Comment l'éducation et l'action culturelle favorisent l'appropriation des enjeux des territoires ? ». Il a rassemblé 62 participants, dont 12 personnes avec la double mission culture et éducation, 15 en charge de la culture et du patrimoine, 23 chargés de l'éducation au territoire, 2 chargés de la participation citoyenne, un directeur, des élus, des jeunes en service civique, quelques observateurs et les intervenants. Au total, 33 Parcs étaient représentés. Les participants ont découvert les expériences des uns et des autres.

Sur le parcours artistique « Partage des eaux », étape à l'abbaye de Mazan



Comment l'éducation et l'action culturelle favorisent l'appropriation des enjeux des territoires ?

Lorraine Chenot, présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, a souligné combien la culture et l'éducation sont au cœur des missions des Parcs.

Guidés par un « passeur » (personne formée par le Parc et capable d'encadrer de manière indépendante un groupe, en proposant une visite guidée de qualité), les participants ont découvert une partie du « Partage des eaux », parcours artistique grandeur nature, situé tout au long de la ligne invisible qui sépare le bassin méditerranéen du bassin atlantique. Ce projet a eu des retours positifs directs vis-à-vis de la population : élus, scolaires, entreprises, acteurs du territoire. David Moinard, directeur artistique du « Partage des eaux », insiste sur la nécessité de bien observer un territoire, son histoire, sa cartographie, pour bien le connaître, pour trouver des solutions communes et arriver à impliquer les habitants.

Hervé Brugnot et Juliette Cheriki-Nort, grands témoins du séminaire, ont livré, avec passion et beaucoup d'humour leurs questionnements sur le sujet et leur ressenti vis-à-vis de la « tribu » PNR, qui « a fait un bout de chemin pour comprendre la place de l'art et de la culture dans la connexion au territoire. Vaste sujet. Dans l'arbre de l'évolution, elle n'est pas au bout de son chemin. En perpétuelle évolution... ».

Les ateliers de réflexion-production ont traité des sujets suivants :

- Création d'une nouvelle action commune ;
- Le renouvellement de la charte de partenariat avec l'Éducation nationale et le ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Le mécénat pour financer des projets culturels et/ou éducatifs.



Sur le parcours artistique « Partage des eaux »

Une nouvelle convention cadre avec le ministère de la Culture

C'est la rencontre entre les objectifs du ministère de la Culture en matière de développement de la culture en milieu rural ainsi que les potentialités et la richesse des expériences conduites par les Parcs sur leur territoire qui justifie cette collaboration, régulièrement renouvelée depuis 2001.

La convention cadre 2018-2021, signée en mai 2018, est destinée à poursuivre et à développer cette collaboration autour des objectifs partagés de préservation et de valorisation du cadre de vie, de développement de la vie culturelle et de tourisme culturel durable.

Elle vise à renforcer la coopération entre les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) et les Parcs naturels régionaux au plus près des territoires dans l'ensemble des champs artistiques et culturels (valorisation du cadre de vie et de développement de la vie culturelle et du tourisme culturel des territoires, dans le respect des droits culturels et du développement durable, en renforçant l'identité culturelle et en favorisant l'accès à la culture pour tous...).

État des lieux des résidences artistiques et culturelles

Un état des lieux des résidences artistiques et culturelles avait été initié en 2017 par la Fédération, en partenariat avec le ministère de la Culture dans l'optique de valoriser et capitaliser les expériences artistiques initiées dans les Parcs. Une journée nationale sur les résidences artistiques et culturelles sera l'occasion de restituer cet état des lieux, le 21 mars 2019 dans le PNR de la Montagne de Reims, qui termine une résidence durée cinq ans autour de la Grande Guerre.

Éducation

Un groupe de travail a abouti à l'élaboration d'un document cadre pour l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » à des prestations éducatives dans les Parcs.

La « Charte partenariale relative à l'éducation au territoire et au développement durable » entre la Fédération, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse a été mise à jour suite au séminaire « Culture et éducation », et soumise aux services de l'État en vue de son renouvellement. Les Parcs s'appuient sur cette convention dans la mise en place de leurs programmes éducatifs en lien avec l'Inspection académique.

Comme la précédente charte, ce document vise à développer **cinq axes de travail**, répondant aux enjeux éducatifs partagés :

- Le développement des sorties scolaires dans les territoires des Parcs naturels régionaux ;
- La construction de projets fédérateurs avec les établissements scolaires et les territoires ;
- La création, la mutualisation d'outils pédagogiques et leur diffusion répondant aux enjeux de la biodiversité et du développement durable ;
- La formation initiale ou continue des enseignants dans ces domaines ;
- Le soutien aux projets éducatifs territoriaux.

Séminaire animation conte



Équipe de la Fédération



Pierre Weick	Directeur (<i>jusqu'en septembre</i>)
Éric Brua	Directeur (<i>à partir d'octobre</i>)
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission Développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable Communication
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Nathalie Durand-De Rueda	Responsable paie et personnel (<i>jusqu'en septembre</i>)
Olivia Favre	Chargée de mission Évaluation (<i>en arrêt longue maladie</i>)
Alice Hirtzlin	Chargée de mission Communication numérique (<i>jusqu'en mars</i>)
Fabien Hugault	Chargé d'études Ateliers territoriaux (<i>en CDD</i>)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission Chartes et international
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, énergie, architecture
Valérie Petel	Assistante
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Marie-Laure Serié-Frchet	Responsable paie et personnel (<i>à partir d'octobre</i>)
Nathalie Streib	Chargée de communication
Marie-Laure Thao	Chargée de mission Chartes (<i>jusqu'en novembre</i>)
Dominique Vespuce	Assistante

Appui Parc (*à temps partiel*)

Silvia Ala	Éducation et culture (PNR Massif des Bauges)
Elsa Barrandon	Loup (PNR Verdon)
Sophie Emont	Évaluation (PNR Haut-Languedoc)
Jean-Paul Guérin	Tourisme, loisirs et sports de nature (IPAMAC)
Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux	Cartographie, géomatique (PNR Vosges du Nord)
Pascal Lambert	Cartographie, géomatique (PNR Oise-Pays de France)
Pierre Paccard	Forêt et filière bois (PNR Massif des Bauges)

Coordination

Éric Brua, directeur

Réalisation

Sylvie Gauchet, secrétaire générale

Recherche iconographique et suivi de la fabrication

Anne Le Garrec, assistante de direction

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

© Benoît Facchi, © FCEN, © FPNRF, © OPIE, © PNR Avesnois,
© PNR Ballons des Vosges, © PNR Monts d'Ardèche – A. Berat,
© PNR Pilat, © Jean-Claude Tempier

53 Parcs naturels régionaux de France

15 Régions et CTU



13 Partenaires financiers



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux

fb.com/FederationPNR

@FederationPNR

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9, rue Christiani – 75018 Paris

Tél. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

